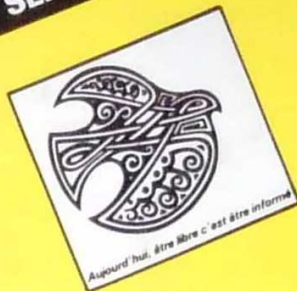
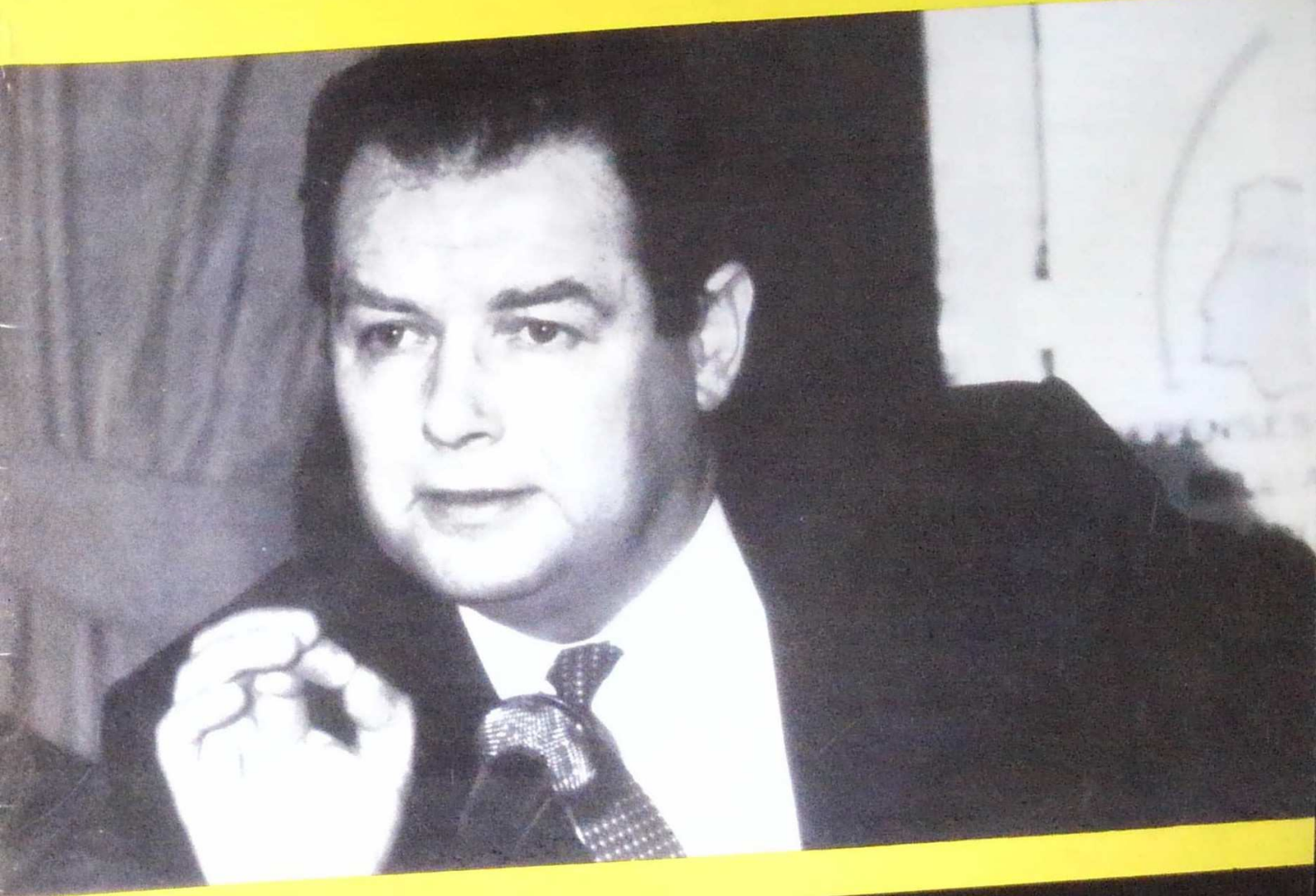


N° 297 - 12 F
SEPTEMBRE 1988



ISSN 0245-9507

le peuple breton



L'EMPIRE GOURVENNEC

LES JEUNES FACE A L'EMPLOI

BRETONS ET FLAMANDS A L'HEURE DE L'EUROPE

POBL VREIZH

EDITO

Au terme d'un été terne, des réflexions et une élection

Du tourisme

Météorologiquement moyen, l'été qui s'achève s'avère financièrement médiocre du point de vue des retombées du tourisme, en particulier au regard des investissements faits par les communes et les départements bretons. Des touristes mobiles et fugaces, peu dépensiers et vite partis, voilà ce que nous décrivait de nombreux responsables de campings et de restauration. 19°, température normale en août en Bretagne, devient frisquet au regard des canons méditerranéens diffusés par la publicité.

Dans certains départements, les visiteurs européens ont représenté la moitié et plus des nuitées. Beaucoup d'entre eux viennent découvrir un pays, la Bretagne, un peuple, les Bretons. D'où l'importance accrue des festivals et des bonnes fêtes (« folkloriques » où les Bretons trouvent et leurs racines et leurs créations ; des expositions de qualité qui, de Morlaix à Douaoules en passant par Rennes et Pleumeur-Bodou, intéressent un large public, spécialement par temps maussade. Les efforts « éclatés » déjà évoqués dans ces colonnes dans le cadre du parc d'Armorique (Maison de la rivière, des minéraux, moulins de Kerouët...). Beaucoup de visiteurs étaient Bretons, ce qui montre que le principal gisement touristique en Bretagne est constitué par les Bretons eux-mêmes ; plus ils ont conscience de leur identité, plus ils désirent connaître leur pays et ses ressources.

Les visiteurs étrangers apprécient les mêmes attractions. Des musées, des parcs scientifiques pour les Bretons, c'est un énorme facteur d'attraction pour les touristes de toute l'Europe. Beaucoup d'Italiens, de Catalans, de Basques du sud viennent désormais en Bretagne. L'originalité paie. Les parisienneries, souvent décevantes, énervent le visiteur qui n'est pas venu pour cela.

Une autre Europe
les méfaits du laisser-faire
C'est que l'Europe n'est ni l'Europe des peuples, ni l'Europe

social, mais seulement des capitaux et des marchands, avec les risques de concentration et de déséquilibres accrues que nous dénonçons depuis des années.

L'été a été lourd de licenciements (Carrosserie Labbé à Lamballe, Forges et Laminiers à Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Brest...). La liste complète est impossible à établir. Soulignons l'urgence d'une politique d'aménagement du territoire, qui passe par un pouvoir régional accru. Le libéralisme économique n'existe actuellement que pour les PME-PMI. Sans intervention des collectivités, il n'y aurait ni aérospatiale, ni électronique, ni recherche de pointe dans l'Hexagone.



Bretagne-Flandre

On lira en page 4 les détails sur la visite d'une douzaine de jours de 50 Flamands de la Volksunie, parti fédéraliste flamand, membre de l'actuel gouvernement belge et membre, avec l'UDB et 18 autres partis, de l'alliance libre européenne, qui défend les peuples sans Etat d'Europe (près de 45 millions de personnes).

Les déclarations de Willy Kuijpers ont permis de mesurer le retard français en matière de régionalisation, retard qui effraie de plus en plus des économistes ou des observateurs honnêtes (Jacques Voisard, voir PB d'été p. 2, Albert du Roy).



Une autre « région »

La Bretagne à cinq départements, dotée d'une large autonomie — que l'on trouve presque partout dans les régions d'Europe aujourd'hui —, contrôlant, entre autres, son système scolaire (avec bien sûr des harmonisations aux plans hexagonal et européen), développant ses infrastructures, représentée à Bruxelles et signant comme les Länder allemands des accords internationaux de coopération, c'est nécessaire à la survie de l'agriculture, à la défense de l'emploi.

C'est, notamment, ce que diront nos candidats aux élections cantonales du 25 septembre prochain. Pesons plus lourd, portons en avant ces idées en votant pour eux.

Tenant compte de la succession de trois élections rapprochées, l'UDB a décidé une présence modérée aux cantonales, pour ne pas hypothéquer l'avenir. A l'heure où nous imprimons, les candidatures suivantes sont acquises :

Bernard Hangouet, à Malesherbes ; Joël Guégan, à Lorient-Sud ; Michel Génin, à Rennes-Ouest (Villejean) ; Patrick L'Hédec, à Plouaret ; Jean-Jacques Monnier, à Lannion ; Roger Perrot, à Tréguier, et trois candidats en Loire-Atlantique.

LABOUR BREMAN AMAN ! LOCAL JOBS NOW !

UDB, B.P. 219 44007 NANTES CEDEX

SOUSCRIPTION

Pour un journalisme d'investigation

Pour la première fois depuis 1964, le PB/PV de juillet avait 36 pages et une présentation avec quatre pages couleurs. Le numéro s'est d'ailleurs plus vendu et a suscité des réactions favorables. Certains en ont déduit que l'argent ce n'était plus un problème pour le PB/PV et leur soutien ne s'est pas concrétisé par des dons. D'autres ont réduit leur soutien financier en attendant des périodes plus fastes du point de vue de leur pouvoir d'achat.

Rappelons une constante : à 20 pages, le PB était financièrement équilibré. A 28 pages, il ne l'est plus et faute de recettes publicitaires suffisantes, nous dépendons des dons de nos amis.

En contrepartie, nous travaillons dur pour informer mieux, pour mener, lorsque nous le pouvons, un véritable journalisme d'investigation qui manque à la Bretagne. Nos amis du PB/PV — ceux qui nous soutiennent — peuvent écrire, suggérer, nous aider à diffuser le journal. Le peuple breton a besoin de connaître les vérités qu'on lui cache souvent.

H. Henneton (20), Beauvais ; J. David (30), région parisienne ; J. Salaün, Lorient (30) ; R. Morin, St-Omer de Blain (50) ; E. Robert, Malesherbes (35) ; D. Guyader, Lorient (50) ; J.Y. Tanguy, Glomel (25) ; M. Le Chartier, Plérin (50) ; L. Le Ster, Brest (50) ; P.F. Catalogne (100) ; P. Cousin, Plozevet (100) ; J. Le Coallec, Verneuil (50) ; P. Caroff, Vernères (30) ; J. Le Lann, Roscoff (20) ; M. François, St-Sébastien/Laure (130) ; H. Gallen, Orvault (20) ; F. Le Biez, Ploubadanez (20) ; R. Vedenne, Nantes (20) ; P. an Digerc'her, Plouha (20) ; A. Le Port, St-Malo (20) ; Y. Drean, Brest (20) ; C. Josse, Plouaret ; J. Le Guillouzer, Trégastel (20) ; P. Scarmère, La Baule (130) ; Y. Le Berre, Perros (80), Totale 6° liste : 1.140 F.

E. Le Clinche, Tréfilan (130) ; F.N. Binodet (20) ; anonyme, L'Espérance (30) ; S. Bihan, Groix (30) ; F. Riou, Lima (50) ; R. Maclou, Paris (20) ; M. Lachater, Nantes ; J.C. Marchand, Luyres (80) ; D. Jagou, Vannes (30) ; L. Le Riou, Lannion (100) ; F. Gullas, Le Mans (280) ; J.P. Hascicot, Boulogne (100) ; L. Audelbert, Versailles (20) ; M. Galmiche, Paris (30) ; Y. Calage, Le Mans (30) ; B. Jolios, Gembais (30) ; C. Pensec, Douarnenez (20) ; G. Le Goff (20) ; A. Le Gall, Pont-Sceff (130) ; Y. Roquet, St-Malo (30) ; J.L. Le Mear, Plouezec (20) ; P. L'Hédec (200) ; Y. Plabier, Plabenneg (20) ; J. Balarine (20) ; L. François, Vannes (20) ; F. Raoul, Normandie (120) ; J.Y. Terraud, Port St-Père (50) ; J.Y. Lucas (30) ; G. Gouëtoux, Coueron (50) ; J.Y. Dillet, St-Samson (30) ; A. Cadabert, Palaiseau (20) ; H. Cornic, Quimper (130) ; J. Le Lann, Brest (20) ; Le Moullé, Aulnay (60) ; B. Geleoc, Nantes (80) ; C. Le Couls, Plouénan (30) ; G. Le Gac, Pleumeur (30) ; L. Rat, Plérin (30) ; M.P. René, Châteaulin (30) ; R. Le Du, St-Breuc (20) ; P. Monvan, Pampol (100) ; J.C. Cassard, Nantes (80) ; A. Kervenn, Brest (30) ; P. Quenehervé (30) ; A. Le Bars, Grâces (30) ; A. Lambert, Paris (20) ; P. Guillou, Roscarvel (30) ; J.P. Vincent, Rennes (20) ; L. Dorval, Locudy (80) ; G. Houel, Brest (30) ; C. Pellens, Nantes (30) ; J. Stéphane, Cymru (80) ; J.M.L. (80) ; Total 7° liste : 3.010 F. Total 88 : 18.314,77 F.

En guise de sommaire

Comme chaque année, le PB/PV de septembre consacre une large place à l'Europe, l'un des thèmes du séminaire d'été des « Jeunesses démocratiques bretonnes » à l'île de Groix (p. 16), des rencontres britto-flamandes UDB-Volksunie, avec le député européen W. Kuijpers (p. 4 et 17), du congrès de la Jeunesse pour l'Europe des peuples en Sardaigne (p. 18). Pas l'Europe des jeunes Bretons (p. 8-9), mais l'Europe des peuples et des régions (édito p. 2). Une enquête exclusive étudia « l'Empire Gouvenec » (p. 6). Le débat politique continue (p. 10). Une tribune et beaucoup de nouvelles en langue bretonne (p. 12-14) précèdent un Tro Breizh culturel et le courrier (p. 26).

Attention : pour tout abonné nouveau, un magnifique agenda « Breizh » bilingue (avec 52 photos en couleurs) en GADEAU !

Je m'abonne le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement un réabonnement
- ordinaire : 120 F (1)
- de soutien à partir de 140 F (1)
- étranger : 150 F (1)
- étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)
- (1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM NOM
Prénom Prénom
Adresse Adresse
A fait l'abonnement
à 120 F (chèque joint)

NOM
Prénom
Adresse
est à abonner au P.B.
recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Le « Chevènement » de l'été

Rappelons pour les nouveaux Amis du P.B. que ce prix récompense le plus spectaculaire retournement de veste des semaines écoulées. C'est un jury unanime qui a décerné le prix tant convoité au nouveau secrétaire d'Etat à l'Environnement, Brice Lalonde.

Ce choix s'imposait. Ou'on en juge. Début juillet, le cher ange se félicitait de la qualité irréprochable des eaux de balnades sur le littoral de l'hexagone. Chacun aura pu juger durant l'été de la valeur de cet optimisme de bon aloi, notamment en Bretagne où touristes et Bretons n'ont pu éviter la merbe verte nausabonde qui envahit nos côtes davantage chaque année. Merci les nitrates !

Le 21 juillet, celui-là même s'exprimant au nom du gouvernement français, dénonçait les accords communautaires qu'il avait lui-même signés le 28 juin précédent et qui prévoyaient l'équipement en pots catalytiques anti-pollution des automobiles de petite cylindrée d'ici au 1^{er} octobre 1991.

Le 29 juillet, enfin (quelle série !), le secrétaire d'Etat à l'Environnement, au terme d'une visite en Australie, accordait un satisfecit remarquable et remarqué aux essais nucléaires français en Océanie. Le temps des manifestations écologistes sur le site de Mururoo, auxquelles il participa en 1973 et 1981, semble décidément bien loin.

L'« écologiste » de service du gouvernement Rocard, faux pacifiste mais vrai dandy, aura rapidement tourné casaque. Le vert pomme est devenu vert kaki... ou bien vert de grs. Ah, la débâche !

Bretagne - Flandre : une rencontre fructueuse

50 Flamands en Bretagne



Willy Kuijpers et Fanch Peru, maire UDB.

Répondant à l'invitation de l'UDB, 50 Flamands de la Volksunie (parti fédéraliste flamand allié de l'UDB au sein de l'alliance libre-européenne) ont séjourné du 13 au 22 août en Bretagne. L'organisation matérielle était assurée par Oaled Diwan, à Tréglonou.

Le dimanche 14, le groupe, conduit par Willy Kuijpers, député européen, visitait le Trégor : réception à Konfort-Berc'hed par le maire Fanch Peru qui a parlé de sa commune et du travail de l'association des élus bretonnants, et par Héri Gourmelen, en présence de responsables et d'élus UDB du secteur. Apéritif, hymne national flamand et Bro Goz, dans une atmosphère cordiale et chaleureuse. Échange de cadeaux... la journée démarrait bien, suivie, après une conversation avec trois journalistes, par un pique-nique britto-flamand, une visite du radôme et du musée des télécommunications, à Pleumeur-Bodou.

PORT EN EAU PROFONDE

En écoutant Roger Perrot, à Plouguil, sur le site proposé par l'UDB pour la réalisation du port en eau profonde nécessaire à la côte nord de la Bretagne, Willy Kuijpers notait combien les conditions sont favorables (10 mètres d'eau au minimum sans dragage) et précisait quel financement européen pouvait être obtenu facilement pour un tel projet, d'un coût somme toute modeste. A Tréguier, les hôtes flamands ont pu voir un port de

plaisance sans barrage sur estuaire et accessible à toute heure, avant d'être reçus par Marc Stéphane, adjoint UDB au maire de Tréguier. Après une visite de la ville et de la cathédrale, un responsable syndical d'Alcatel a pu exposer au député européen les problèmes d'emplois dans l'électronique du Trégor. Il était trop tard, à l'issue du débat, pour assister au concert « Gwerz » de Paimpol, que l'UDB avait prévu pour ses hôtes.

RENCONTRES ET DÉBAT

Le mardi 16 août, le car flamand visitait le centre Bretagne, le parc d'Armorique, et, accueillis à Saint-Hermin par Iffig Rémond, le maire UDB (vin d'honneur, discours, cadeaux, chants), les visiteurs ont pu découvrir plusieurs types d'exploitations agricoles et dialoguer avec des syndicalistes agricoles. Repas en plein air et fest noz (avec Yann Goasdoué, conseiller municipal) ont achevé de laisser un bon souvenir aux hôtes des Bretons.

Le mercredi 17, des auteurs de l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques de Skol Vreizh ont présenté, avec diapositives à l'appui, la Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles. Willy Kuijpers et son épouse, qui assuraient la traduction en néerlandais, ne manquaient pas, comme d'autres, d'établir des parallèles avec l'histoire flamande contemporaine. Après une pause balnéaire, un exposé historique sur les rapports

entre la Bretagne et l'Europe, c'était le débat politique, présenté par Bernéz Rouz, avec Arzel (CDS), Thomin (PS), Gourmelen (UDB) et une militante d'Emgann. A la suggestion d'une action au sein du PS, qui avait déjà mis en route la réforme régionale, l'objection du public était la suivante : le pouvoir d'une institution dans la région parisienne accentue cette orientation vers une Europe à deux vitesses (sinon à quatre vitesses, en tenant compte de l'autre clivage, celui de deux vitesses dénoncées partout - emplois stables d'un côté, chômage et emplois précaires de l'autre).

BILAN

La conférence de presse du lundi 22 permettait de faire la synthèse : Willy Kuijpers évoquait les progrès faits par la Bretagne depuis 25 ans, mais aussi les menaces pesant sur son identité et son économie, notamment d'une Europe libérale sans garde-fous. Héri Gourmelen évoquait dans le même sens, la nécessité d'une Europe sociale et d'une application, sur le plan culturel, de la résolution Kuijpers d'octobre 87 sur les obligations des États envers les minorités linguistiques.

Évoquant la situation dans l'État belge, le député européen précisait que depuis les votes de juillet, la Belgique est un État fédéral et que la Flandre, comme la Wallonie, disposent de 40 % des recettes de l'État dans chaque région. La Volksunie a pesé de



L'amitié au rendez-vous.

(Suite p. 17)

Les Echos
24-08-88

La Loire-Atlantique rattachée à la Bretagne ?

Construisons la Bretagne unie

A l'heure où l'Europe se développe de plus en plus dans une zone qui va du sud-est anglais au nord de l'Italie, la Bretagne se retrouve parmi les pays qui risquent d'être exclus du progrès économique.

La suppression, il y a trois ans, de l'interdiction d'installer certaines activités dans la région parisienne accentue cette orientation vers une Europe à deux vitesses (sinon à quatre vitesses, en tenant compte de l'autre clivage, celui de deux vitesses dénoncées partout - emplois stables d'un côté, chômage et emplois précaires de l'autre).

Pour faire face à ce risque grave, il faudra une mobilisation importante de l'opinion bretonne, qui impose aux élus une démarche beaucoup plus collective, sans doute au-delà de certains blocages politiques, et en relation avec d'autres structures régionales entre autres.

La volonté d'association de la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne apparaît alors comme une nécessité, voire un minimum, si l'on veut avoir une chance de faire le poids à l'échelon européen.

L'UDB a choisi symboliquement d'installer son siège à Nantes en 84. C'était logique. Aujourd'hui, elle marque sa volonté de poursuivre dans cette voie en y ajoutant un local. Le renforcement de nos moyens dans le secteur nantais nous aidera évidemment à y relancer notre action !

Pour manifester votre soutien à cette démarche, l'UDB vous demande de participer à son effort exceptionnel (c'est la première fois depuis sa création qu'elle achète un local) en expédiant dès que possible un chèque d'un montant adapté à vos revenus (pourquoi pas une journée de salaire ?) à l'ordre de l'UDB, avec la mention : Bretagne Unie.

UDB, rue de COULMIERS
44000 Nantes

Recensement de 1989

Yves Rémond, président de l'Association des élus municipaux bretons (AEMB) et membre du bureau politique de l'UDB, a adressé au ministère de l'Intérieur et à l'INSEE une demande pour que la pratique du breton soit prise en compte par le recensement général en préparation. Pour les modalités de cette prise en compte, il est souhaitable que l'INSEE détermine la méthode de travail avec le conseil culturel de Bretagne. A l'heure où les droits des minorités linguistiques sont affirmés par le Parlement européen, l'État français ne peut rester une fois de plus à la traîne.

Chiche

Un jeune écrit

Chers animateurs du Peuple Breton

Cela fait six mois que j'ai acheté votre revue, en tombant dessus par hasard. Elle est très belle, et me plaît beaucoup, mais par contre ce que je ne sais pas : où peut-on se procurer un Gwen-ha-du (le pavillon breton) et en plus celui du FLNKS ?

En attendant une réponse de votre part, veuillez accepter mes salutations distinguées.

Nous attendons l'adresse de notre jeune lecteur... pour lui répondre avec précision !

« OPTION CHICHE... Les dossiers d'admission en seconde A3, ceinture cinéma et audiovisuel du lycée Jean-Marie Le Bris, à Douarnenez, sont disponibles auprès de la direction de l'établissement Lycée Jean-Marie Le Bris, BP 177, Douarnenez, cedex. Tél. 98.92.48.13.

Coculle pèchée dans le « Télégramme » du 21 mai dernier. S'agissant de Douarnenez, l'établissement en question s'appelle « Lycée Jean-Marie... Le Bris ». Ce n'est peut-être qu'un détail, mais certainement pas du cinéma (sous-optique film d'horreur).

Vous pouvez donc retirer votre dossier d'inscription en toute sérénité.

Avez-vous un « visage breton » ?

Le réalisateur A. Cuny, qui veut adapter « L'année faite à Marie » de Claudel, indique qu'il recherche des figurants grands et avec « des visages bretons ». (O.F. 16-7-88).

Peut-être savez-vous, chers lecteurs, ce qu'est un « visage breton » ? Dans ce cas-là, éclairez notre lanterne, et expliquez-nous comment vous faites pour le reconnaître, car nous sommes dans l'ignorance.

Il est vrai, qu'à notre connaissance, il n'y a heureusement pas eu de théoricien pour définir ce qu'est un « faciès » breton, comme il y en a eu de tristes et douloureuses époques pour prétendre déterminer ce qu'était le visage d'un « Aryen » ou d'un « non-Aryen ». M. Alain Cuny compte-t-il entreprendre ce genre de sinistre besogne ?

Y.J.

Bravo !

Aux élections régionales du Val d'Aoste, l'Union Valdotaïne (autonomiste) a enregistré une forte progression, passant de 27,1 à 34,2 %, malgré la présence de quatorze forces politiques distinctes. Pour la première fois également, l'UV arrive en tête à Aoste (ou demeure nombre de fonctionnaires italophones) avec 5.145 voix contre 4.768 à la Démocratie chrétienne italienne et 4.125 au PCI, malgré la présence de deux autres listes autonomistes. Intéressant de voir, à cette occasion, la presse hexagonale se faire l'apôtre de l'autonomisme... valdotaïne ! L'union valdotaïne est membre de l'ALE.

Bon départ ??

Les candidats et élus des législatures en Bretagne se sont engagés massivement en faveur du statut de la langue et de la culture bretonne réclamé par Engleo Breiz, trois conseils généraux bretons, le conseil régional et le comité économique et social. 104 candidats ont donné leur accord (25 dans les Côtes-du-Nord, 25 en Loire-Atlantique, 19 en Ile-et-Vilaine, 18 dans les Côtes-du-Nord, 17 dans le Morbihan).

Le nombre dépend aussi du nombre de circonscriptions. Au total, sur 36 élus en Bretagne, 30 ont donné leur accord : tous les députés des trois départements de l'ouest de la Bretagne, et 11 sur 17 en Loire-Atlantique et en Ile-et-Vilaine. Parmi les silencieux, certains ont prétexté leurs prises de position favorables antérieures. Il reste aux différents élus à faire preuve de leur efficacité en déposant d'urgence des propositions de loi et en les amenant à la discussion. Ou alors, à quoi serviraient les députés PS, UDF, RPR et autres...

EXCLUSIF !

L'empire Gourvennec

Honni par les uns, admiré par les autres, l'ancien syndicaliste agricole des années soixante est devenu, selon le titre d'un livre à succès, « paysan-directeur général » ; pour beaucoup, Gourvennec, c'est l'artichaut, le porc et la B.A.I. C'est en fait beaucoup plus. En menant l'enquête, le PB a découvert qu'« Alexis », comme l'appellent familièrement amis et opposants, est présent dans une large partie de l'agro-alimentaire breton. Celui à qui nous avons souvent reproché son ultra-libéralisme au niveau économique, son autoritarisme au niveau social, exerce en fait une influence considérable et représente pour certains l'exemple même d'un certain capitalisme breton, dynamique et conquérant. Avant de juger, tentons de mesurer l'influence de Gourvennec dans l'économie bretonne et la façon dont elle s'exerce, les capitaux dont elle dispose, les formes qu'elle prend.

Il y a quelques mois, un rédacteur du PB-PV s'interrogea sur l'ampleur de la crise porcine (PB n° 288 et 290) et présentant une mutation du marché du porc. Il posait la question : « le marché au cadran est-il dépassé ? ». Pour expliquer le calme qui régnait, il insistait sur les restructurations qui s'étaient produites dans le secteur de l'aliment, c'est-à-dire à l'amont.

Aujourd'hui, nous assistons à une mise sous surveillance du marché au cadran (OF 5-8-88). Chaque semaine, un dépouillement systématique des annonces légales parues dans le « Progrès de Cornouaille » et le « Courrier du Léon » (deux titres pour un même hebdo) nous a permis de constater que l'on assiste à la création de véritables filières. Ainsi, une filière « porc » se forme autour de la coopérative de Ploudaniel, une autre autour d'Unicopa. Actuellement, la coopérative de Landerneau semble hésiter à créer sa propre filière. Une troisième filière émerge actuellement autour de deux fortes personnalités, Alexis Gourvennec pour la production, René Gad pour la transformation. Pour bien saisir ce phénomène en cours, nous serons amenés à dresser un panorama de sociétés, contrôlées ou simplement influencées par A. Gourvennec. On verra qu'il s'agit d'un ensemble très vaste qui dépasse largement le cadre de la production porcine.

1) Crédit agricole - BAI

— Depuis un certain nombre d'années, A. Gourvennec est président du Crédit agricole du Finistère ; ce n'est pas un gadget puisque c'est la 3^e de l'Hexagone (A.G. aussi candidat au poste d'administrateur de la caisse nationale du Crédit Agricole). Tout au long des restructurations en cours, à chacune des sociétés qu'influence A. Gourvennec, nous retrouverons le rôle capital du Crédit Agricole.

— A.G. est aussi PDG de la BAI, com-

pagne maritime au capital de 85 millions de francs, dont les principaux actionnaires sont le Crédit agricole du Finistère et la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix. A.G. est un élu de cette Chambre. Ce cumul des fonctions est efficace : « pour avoir toléré la confusion entre les fonctions de président de la caisse du Finistère et celle de dirigeant d'une société débitrice de la caisse régionale, la caisse nationale a dû supporter des fonds propres » note le rapport de la Cour des Comptes ; « à une opération qu'elle n'approuvait pas ». Nous ne critiquons pas cette inversion de flux financiers pour une fois qu'il se produit !

Dernièrement, la BAI a sollicité les Chambres de commerce et d'industrie de Bretagne pour une augmentation du capital de 20 millions de francs (OF 21-07-88), lequel vient de passer à 105 millions de francs (« Le Progrès », 12-08-88). Citons cet avis autorisé de M. Lucas, directeur du Crédit agricole : « l'opération BAI était d'un intérêt public évident. Mais fallait-il que cela se règle de cette manière ? (...) le dynamisme dont fait preuve la compagnie ne peut que servir l'agro-alimentaire breton ».

L'expansion de la BAI s'est fait par le contrôle d'autres compagnies maritimes : la « Truckline » (capital social : 18.421.200 F), la « Channel Islands Ferries », en association avec un homme d'affaire jersiais, pour la liaison Grande-Bretagne-Iles-anglo-normandes.

Dernièrement, la BAI et la Truckline se sont associées pour constituer la SERESTEL, société de service, de restauration et d'hôtellerie, vente de produits, objets de toute nature habituellement commercialisés dans les lieux de transit. Capital social : 10.000 F. La BAI, représentée par Michelini, a été nommée gérant pour une durée illimitée.

La BAI joue aussi un rôle important (et bénéfique) en ce qui concerne la location de gîtes ruraux en Bretagne. Ce dynamisme de la BAI rejait sur la SAEML (Société anonyme d'économie mixte locale) de Roscoff que veut faire de cette ville non pas une criée mais un port de pêche (OF « 13-07-88 »).

Un personnage de légende... et de chanson (groupe Storlok)

ROCK ST POLITAIN

Tire les doigts de ton nez
Tire tes soulères pour entrer dans la maison
Mange doucement et bois pol
Peter Noctur Opus Dei.
Mets ton Kabig pour sortir
Tire tes soulères pleines de sable
Parle doucement, parle clairement
C'est pas facile de te comprendre
Vas à l'école, sois le premier
Du second, au moins.
Et demain si tu es capable
Tu remplaceras Gourvennec

Et là-bas à Roscoff
Tu seras chef dans un bureau
Maître de la pierre et de la paix
Le B.A.I. et ses cochons.
C'est pas du baratin, pas des mensonges
Pour voir tes champs
Chaque jour faire le tour du monde.
Tu dévras, t'y le mario,
Pour que ne puisse pas le vitolo
Un coup de nez dans le soleil
Un sac d'engrais par dessus
Et le fumier revendra

Dans l'avin de sein bleu
Tu pourras promener les grands
Un vol au-dessus des Monts d'Arde
C'est bon pour la santé, il parait...
Et tu construis une maison neuve
Remplie de toutes sortes de conneries
Des machines à tuer les poux
«Autant en acheter deux tout de suite» !
Une autre maison au bord de la mer
Achetée avec l'argent des artichauts
Avec fort dévouement
«C'est moi maintenant le Gourvennec la
Tu ne pourras pas attraper partout
Il te faudra un oléon
A Ploudan il y en a un
Et il te faut tu vois
Il te faudra aussi un barde
Pour faire de la poésie «Kip ha Farza
Un Bisouéon avant bien
S'il est payé, bien payé...»

D. ABERNOT
Special guest : J.P. Boyer - Guttor

2) Autour de la SICA de Saint-Pol

« Alexis » dirige aussi la SICA de Saint-Pol-de-Léon (société d'intérêts collectifs agricoles), fondée pour améliorer le marché de l'artichaut dans les années 60. La SICA a repris il y a peu « le groupement maraîcher de la baie de Morlaix ».

La SICA, représentée par son PDG, est partie prenante dans : 1) la Compagnie bretonne de l'artichaut (Plouéran, capital social : 2.706.000 F) ; 2) la Société bretonne de légumes préparés St-Pol (capital : 1.800.000 F, A.G. est PDG de CERAFEL-BRETAGNE (St-Martin-de-Champs). Le CERAFEL possède la station expérimentale de Kezandouquet, à Saint-Pol. En tant que président du CERAFEL, il peut donc exercer son autorité sur un salarié du CERAFEL, membre du conseil d'administration de l'ASAVPA 29.



Le CERAFEL entretient des relations avec l'INRA, l'IBS (Organisation bretonne de sélection), l'UBO et la Chambre d'agriculture du Finistère.

Actuellement, la SICA de Saint-Pol est en complète modernisation : elle adopte le procédé « froid humide » pour la conservation des légumes. Par cette méthode, elle vise, en arrière-plan, l'exportation vers le marché américain.

3) « L'exploitation » A. Gourvennec

Elle s'articule autour de trois productions : céréalière, porcine, piscicole. En 1985 était constituée la société anonyme Alexis Gourvennec au capital de 9.153.000 F. L'actif était évalué à 6.114.306.583 F, le passif à 5.279.606.583 F, soit un apport net de 834.700.000 F (le Progrès 9-2-85). L'exploitation comprenait les établissements suivants : Taulé (élevage de Kerjean et de Prat ar Seach (élevage de sélection), Harvec, Vertheul et Saint-Germain d'Estuill, en Gironde).

Sur la ferme de Taulé travaille le normand Herchue, trésorier de l'ASAVPA du Finistère, association de salariés dont l'activité dépend en partie de la subvention annuelle... du Crédit agricole du Finistère.

« L'exploitation, il faut rattacher la société civile immobilière d'Harvec, dont le siège social est à Kerjean, en Taulé ! Le capital social s'élève à 1.838.600 F. Le gérant est Alexis G., sans limitation de durée.

4) Activités piscicoles

L'activité piscicole est représentée par quatre piscicultures, situées à Saint-Martin-des-Champs, Plouinn, Guclian et Saint-Thégonnec (cf. « Le Télégramme » 3-11-87).

Dans « Le Progrès de Cornouaille » (23-7-88), on peut lire : « aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27-6-88, le siège de la Société agricole et piscicole de l'Ouest, en abrégé SAPO, société anonyme au capital de 600.000 F, qui était à Inguérel, 53240 Plouay, a été transféré à Taulé (29231), au lieudit Kerjean, à compter du 27-6-88.

5) L'aquaculture

1) AQUALIS, société au capital de 1.000.000 F, a son siège social à Kerjean, en Taulé. Son objet est la « transformation et la surgélation de tous les produits de la mer et d'eau douce et de tous produits agricoles ainsi que toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ». Administrateurs : MM. Claude Jacq (gendre d'A.G.), A.G., Mme Marie-Michèle Jacq, née Gourvennec, Marc Gourvennec (le fils). A noter que Mme Jacq, membre des Prud'hommes, est aussi vice-présidente de la CPD (organisme paritaire pour la formation des salariés agricoles) où elle représente le syndicat des employeurs de main-d'œuvre.

2) La société SOFIAL, dont le siège est aussi à Kerjean, en Taulé, est représentée dans Aqualis par Mme A. Gourvennec. Lors de la première réunion du CA, le 20-10-87, M. Claude Jacq (voir plus haut) a été nommé président.

Dernièrement, la société AQUADIS de Plouéran, a cédé à la société AQUALIS la partie du fonds de commerce relative à la transformation et à la surgélation de poisson, moyennant le prix de deux millions de francs, la TVA à reverser étant en sus.

3) L'Armoricienne de saumons : Actuellement, on parle beaucoup du projet de la SALMOR de faire un élevage de saumons en baie de Morlaix. Parmi les administrateurs, nous trouvons J.P. Lucas, Marly-Her, Jarle Kvalheim et Par Ingvoldstad (Norvège), Dubois (PDG de la Coop. de Ploudaniel), Frère (Gouesnou), l'Armoricienne de saumons, société anonyme au capital de 1.250.000 F représentée par E. Quémener à Tréflaouenan.

Or, qui sont les administrateurs de l'Armoricienne de saumons ? le même M. Dubois, le même M. Lucas, de Menou, conseiller général, la société d'aliments Le Floc'h-Sarb de Loperhet, qui vient d'être rachetée par la coopérative de Ploudaniel, la société anonyme Sofiqum, représentée par le même E. Quémener, la société J. Le Calvez, représenté par son PDG, la société SNC Gourvennec-Jacq et Cie, au capital de 250.000 F dont le siège social est à Kerjean, en Taulé. La SCAB (commerciale et alimentaire bretons) dont le siège est à Lampaoul-Guimiliau et le capital de 500.000 F, représenté par René Gad. Et aussi « La Langoustine » (Roscoff), Quéguener (Landivisau), Gél Oueit (Plouédern). Si l'objet social de la SALMOR est la pisciculture, l'aquaculture, l'élevage de saumons en particulier par « exploitation de fermes de saumons », l'objet social est plus vaste : « la participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, industrielles ou commerciales par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement dans toutes activités liées à l'aquaculture ».

L'antagonisme Dubois-Gourvennec est bien connu. On les retrouve pourtant dans la même société.

6) Les sociétés financières

1) La SOFIAG ou société financière Alexis Gourvennec. Capital social : 250.000 F, siège social : Kerjean, Taulé.

Objet social : participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, la gestion d'un portefeuille de biens, la prestation de services. Administrateurs : Alexis (pdt du CA), C. Jacq (gendre), M. Gourvennec (le fils), Mme Annie Gourvennec (épouse, directeur général). La SOFIAG contrôle donc la SA Alexis Gourvennec et aurait pour but de la vendre des services.

2) BAL. Capital social de 250.000 F, siège à Kerjean, Taulé. Objet : prise de participation directe ou indirecte en France ou à l'étranger dans toutes sociétés ayant pour objet une ou plusieurs activités agro-alimentaires. Cette société fournit aussi l'assistance technique matière agro-alimentaire, notamment porcine. Administration de la société : M. Alexis Gourvennec ; la SOFIAG, représentée par Mme Gourvennec demeurant à Kerjean, 29231 Taulé ; la société SAFI, Société armoricaine de financement et d'investissement, société anonyme au capital de 32.313.400 F, dont le siège social est à Vannes, représentée par M. Jean Guyomarch. Lors de sa première réunion, le 21 décembre 1987, le conseil d'administration a nommé Alexis Gourvennec en qualité de président du conseil d'administration (« Le Progrès » 26-12-87).

3) SOPIGEPAR. Il y a quatorze ans, le journal des paysans travailleurs « Vent d'Ouest », dans son numéro 2, affirmait qu'Alexis Gourvennec était PDG de la société SOPIGEPAR, Société finistérienne de gestion et de participation au capital social de 6.100.000 F. Malheureusement pour nous, nous ne savons pas s'il a conservé la présidence de cette société et s'il entretient toujours des relations avec elle. Est-ce cette société engagée dans la SABEMEN, filiale du Crédit agricole et qui un article « OF » du 8-12-86 écrit SOPIPAR ou lieu de SOPIGEPAR ?

Siège social : Port du Blosson, 29211 Roscoff.

La SOPIGEPAR participe à la SABEMEN, société d'économie mixte qui loue les cars-tiers à la BAI, de même que le Crédit agricole.

ALAIN BAUDOUIN/LOUIS ROGER D'HAUTRIAT



Les jeunes et le chômage en Bretagne

Habituellement, nous publions en septembre les chiffres commentés du chômage, chiffres arrêtés à fin juin. Un retard du secteur « Études et Réflexion » dans l'exploitation des résultats bruts ne permet pas cette publication avant octobre. En revanche, le secteur « Études et Réflexion » présente ici une analyse du chômage des jeunes en Bretagne. Il ne s'agit que d'un constat. Un constat préoccupant. Nous présenterons ultérieurement les propositions qui, selon nous, seraient de nature à améliorer une telle situation. Tous les chiffres fournis ici sont ceux du 31 décembre 1987 (souci d'harmonisation) et concernent, bien sûr, la Bretagne historique à cinq départements.

Tableau 1 — DEMANDES D'EMPLOI SELON L'ÂGE (décembre 1987)

	Moins de 25 ans		Plus de 25 ans	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Côtes-du-Nord	7.924	32,00 %	16.835	68,00 %
Finistère	14.134	36,28 %	24.827	63,72 %
Ille-et-Vilaine	12.611	35,53 %	22.879	64,47 %
Loire-Atlantique	23.569	37,47 %	39.324	62,53 %
Morbihan	12.122	36,23 %	21.334	63,77 %
Bretagne	70.360	35,98 %	125.199	64,02 %
(France)	894.672	33,43 %	1.781.951	66,57 %

L'Empire Gouvernenc

7) Les Groupements porcins

Enfin, Alexis Gouvernenc est membre du groupement de productions de porcs « Léon-Trégor », le groupement est Copropriétaire de la station de sélection porcine de Ty ar Gall, à Locmaria-Berrien, 29218 Huelgoat (avec les autres groupements suivants : CAV, PLC et Centre Bretagne).

Dans le même domaine, Anne-Marie Favé, dont le mari est le second plus gros éleveur du Finistère après Alexis, est salariée de son conjoint. Elle représente à ce titre les cadres (la SNGEA) au CPD (organisme de formation des salariés déjà cité) où les employeurs sont assurés de la majorité.

Première conclusion

Le tableau peut paraître répétitif, mais toutes nos sources étant officielles, nous ne pouvons y échapper. Il montre l'ampleur des secteurs d'influence d'un homme, d'une famille et d'un groupe d'hommes dans l'économie et la société de la Bretagne occidentale. Il montre des rapprochements en cours — avec René Gad par exemple — qui peuvent déboucher sur l'apparition de filières financièrement intégrées. Il dévoile aussi une partie des mécanismes de financement des nombreuses entreprises lancées récemment. Nous en tirerons prochainement des leçons sur l'évolution actuelle de l'économie bretonne, notamment sur la formation de sociétés holdings dans l'agro-alimentaire.

Tableau 2
PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE MOINS DE 25 ANS DANS LES ZONES D'EMPLOI DE BRETAGNE

Dinan	35,0 %	Vitré	40,2 %
Guingamp	29,5 %	Redon	37,3 %
Lannion	30,7 %	Châteaubriant	37,4 %
Saint-Brieuc	32,0 %	Nantes	37,3 %
Brest	37,9 %	St-Nazaire	39,7 %
Morlaix	35,0 %	Auray	37,6 %
Quimper	34,8 %	Ploërmel	40,7 %
Carhaix	34,8 %	Vannes	38,6 %
Fougères	30,4 %	Lorient	33,1 %
Rennes	36,4 %	Pontivy-Loudéac	36,8 %
Saint-Malo	33,8 %		

La durée du chômage est un critère de différenciation des demandeurs d'emploi. Les jeunes restent moins longtemps au chômage que les demandeurs d'emploi des autres tranches d'âges. Si la moyenne tous âges confondus établit une durée de chômage de 394 jours, les jeunes connaissent eux une durée de 218 jours.

Ces données pour les demandeurs d'emploi bretons sont nettement supérieures aux données hexagonales. Si l'on cumule les critères âge et sexe, on s'aperçoit que les jeunes femmes restent nettement plus longtemps au chômage en Bretagne qu'en France, avec un écart plus large en Bretagne cependant.

Il est enfin intéressant de différencier les demandeurs d'emploi en fonction de leur qualification professionnelle (tableau 6). Si l'on se contente de répartir les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans selon les différentes qualifications comme on le fait pour l'ensemble des demandeurs on s'aperçoit que, dans les deux cas, 64 % des demandeurs postulent pour un emploi d'ouvriers qualifiés ou d'employés qualifiés. Il faut, bien sûr, dépasser cette première similitude. Quand, pour chacune des qualifications, on calcule la part des jeunes dans le total des demandeurs d'emploi on se rend compte que 50 % de ceux qui recherchent un poste d'employé non qualifié sont des jeunes. Ceci peut, en partie, s'expliquer par le fait que les jeunes sans qualification demandent beaucoup plus volontiers un emploi dans le tertiaire que dans l'industrie ou le bâtiment.

Ce dernier chiffre nous permet d'aborder la question de la formation. Les jeunes demandeurs d'emploi ont-ils reçu une

Tableau 3 — LES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE SEXE ET L'ÂGE

		Moins de 25 ans				Ensemble
		Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	De 50 à 59 ans	60 ans et plus	
Femmes	Nbre	40.557	52.173	9.562	912	103.204
	%	57,64 %	51,48 %	42,40 %	70,15 %	52,77 %
Hommes	Nbre	29.803	49.173	12.991	388	92.355
	%	42,36 %	48,52 %	57,60 %	29,85 %	47,23 %
Ensemble	Nbre	70.360	101.346	22.553	1.300	195.559
	%	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau 4
DEMANDES D'EMPLOI SELON LE NIVEAU DE FORMATION (moins de 25 ans)

Niveaux (1)	Nombre	Pourcent.	% cumulés
Niveau VI	7.861	11,17 %	11,17 %
Niveau V bis	10.031	14,26 %	25,43 %
Niveau V	41.299	58,70 %	84,13 %
Niveau IV	6.915	9,83 %	93,95 %
Niveau III	3.691	5,25 %	99,20 %
Niveau I et II	532	0,76 %	99,96 %
Non précisé	31	0,04 %	100,00 %
Totaux	70.360	100,00 %	

(1) Niveau VI : 1^{er} cycle du 2^o degré et formation professionnelle en 1 an (SEP, CAP).
Niveau V bis : 3^e classe du second cycle court avant la dernière année ;
Niveau V : 2^e cycle secondaire et dernière année du cycle court ;
Niveau IV : sortie de classe terminale et études après le bac sans diplômes ;
Niveau III : diplômés « Bac + 2 années d'études » (BTS, DUT, DESU) ;
Niveaux I et II : diplômés de 2^e et 3^e cycles universitaires ou grandes écoles.

La réalité est pire encore. Par une politique de traitement social du chômage, les pouvoirs publics, incapables d'impulser un traitement économique, ont faussé et amoindri les chiffres. Une batterie de stages a été mise en place pour les jeunes demandeurs d'emploi. Le principal avantage est, bien sûr, de faire sortir ces demandeurs des statistiques du chômage jusqu'au sens du Bureau international du travail les stagiaires ne sont plus chômeurs. Il est pourtant essentiel de préciser que 2 fois sur 3 ils le redeviennent.

Le tableau 7 montre l'importance en Bretagne de ces stages. Il s'agit du nombre total de bénéficiaires au cours de l'année 1987 et non du nombre de stagiaires au 31 décembre 1987.

Seuls les SIVP et les TUC font l'objet de ce dernier calcul (« stock » en fin d'année) soit 20.972. Ce chiffre peut être rapproché du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans à la même date, soit

Tableau 5
LES STAGES D'INSERTION PROFESSIONNELLE OFFERTS AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI (du 1^{er} janvier au 31 décembre 1987)

Stages	Nombre	Pourcent.
Contrats d'apprentissage	9.249	9,95 %
Contrats de qualification	17.757	19,05 %
Stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)	29.499	31,72 %
Embauche avec exonération de charges sociales (25 %)	4.199	4,52 %
Embauche avec exonération de charges sociales (50 %)	6.453	6,94 %
Travaux d'utilité collective (inscriptions individuelles)	23.004	24,74 %
Travaux d'utilité collective (prolongat. individuelles)	345	0,37 %
Totaux	93.001	100,00 %
SIVP + TUC	52.948	56,83 %

70.360. Si on considère qu'un SIVP + TUC sur 3 débouche sur un emploi, 14.000 bénéficiaires de ce dispositif devraient venir grossir le nombre des demandeurs d'emploi dans les prochains mois. La Bretagne compterait alors environ 85.000 chômeurs de moins de 25 ans. En considérant que les autres formules de stages dont on ne connaît pas très facilement le nombre à une date donnée débouchent à nouveau sur le chômage, ce chiffre de 85.000 devrait être encore majoré !

Tableau 6
RAPPROCHEMENT DU NOMBRE DE STAGIAIRES (SIVP + TUC) ET DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE — DE 25 ANS (au 31 décembre 1987)

	Nombre	Pourcent.
Stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)	8.548	40,76 %
Travaux d'utilité collective (inscriptions individuelles)	12.226	58,20 %
Travaux d'utilité collective (prolongat. individuelles)	198	0,94 %
SIVP + TUC	20.972	100,00 %
DEFM — de 25 ans	70.360	

Il est donc temps d'imaginer autre chose qu'une accentuation du traitement social du chômage. Autre chose également que les petits boulots qui eux aussi ont tendance à se développer au travers des associations intermédiaires instituées par M. Séguin alors ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi. Le récent séminaire d'été de la Jeunesse démocratique bretonne a abordé cette question. Nous y revenons le mois prochain.

YANN REVEY



BREIZH-ECO

(Bulletin de la commission socio-économique de l'UDB)

LE SEUL BULLETIN ÉCONOMIQUE SUR LA BRETAGNE HISTORIQUE A CINQ DÉPARTEMENTS

Disponible :

Numéro 7 : Les tableaux du chômage en Bretagne (septembre 87).

Numéro 6 : Les chiffres de la Bretagne : population totale, population urbaine, population active (mai 87).

Numéros 8 et 9 : L'emploi en Bretagne. Les voies de communication en Bretagne.

Pour recevoir Breizh-Eco : envoyer 5 F en timbres par numéro ou 50 F en timbres par les cinq prochains numéros.

Breizh-Eco, Yann Fievet, 6 square de la Gare, 95500 Gonesse.

Dernière parution

N° 11 : « Les entreprises bretonnes » (classement par département, par activité) chiffre d'affaires par effectif (15 F).

LA BOURSE OU LA VRAIE VIE ?

WORK NOW HERE !

UDB

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Signature : _____

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

EN TOUTE LIBERTÉ

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER :

Ambiguïtés d'une célébration... et réflexions qui s'ensuivent

par Pascal RANNOU

« Le Peuple Breton » n'a pas l'habitude de célébrer les grandes dates de l'histoire bretonne, ce qui est pourtant légitime, surtout lorsqu'une de ces dates est celle du 500^e anniversaire de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488) qui marque le début de la fin pour l'indépendance du duché. Une semaine de festivités marquait cette commémoration dans ce petit bourg du pays de Fougères. La journée qui intéressait l'« Emsav » (ou une partie de celui-ci) était bien sûr celle du 28 juillet ou fut célébré le mémorial aux victimes de la bataille, et qui revêtait de la sorte un caractère plus solennel.

Après s'être regroupés autour du monument, les participants entendirent les discours successifs de MM. Tullou, président du « Kour-Vreizh », Souvenir Breton ; Renault, maire de Saint-Aubin ; Cevéar, vice-président de l'organisation des Bretons émigrés à Paris ; Champaud, vice-président du Conseil régional et Le Trout, président de l'Institut culturel de Bretagne. Ensuite retentirent les hymnes nationaux anglais, autrichien, allemand, espagnol (ces pays s'étaient portés au secours du duc François II) et breton, ce dernier repris par l'assistance. Puis celle-ci se dispersa pour regagner la place de Saint-Aubin où l'on procéda à un envoi de colombes, quand à l'apéritif, M. Tullou se vit remettre la médaille de Saint-Aubin par le maire. Un banquet clôtura la mi-journée.

Il est curieux d'entendre un maire RPR parler de ce jour comme d'un jour de deuil pour les Bretons. Y a-t-il vraiment beaucoup de membres du RPR à regretter l'indépendance bretonne ? Contexte obligé, M. Renault avait orienté son discours en fonction des participants, nationalistes pour l'essentiel. Saint-Aubin a, d'ailleurs, tout à gagner, d'un point de vue touristique, à ce qu'on n'occulte pas cette célébration, qui a le double mérite d'être ostivale et médiévale, aussi était-il normal de voir le notable local saisir cette aubaine et se ménager les faveurs des militants bretons. Ce n'est pas le cas de M. Le Trout qui, évoquant la Bretagne comme « une des régions les plus significatives de notre nation », a dû faire avaler une pilule amère à nombre d'assistants ? Humour et provocation involontaires, qui ont le mérite de ne pas masquer les options de leur auteur...

De la démocratie

Saluons les propos clairvoyants de M. Cevéar qui, après avoir affirmé que « les Bretons seront toujours épaulés par leurs amis européens » a ajouté que « on ne bâtra pas une économie solide si l'on ne les réalités culturelles », ce qui va dans le sens de notre action. Dénouons, par

contre, les propos sidérants de M. Tullou qui, après avoir salué ses « amis d'Occident » (!), critiqué « la masse amorphe » manipulée par « les cuisines électrolaires » a lancé que « la Bretagne sera sauvée par une poignée d'hommes qui sauront ce qu'il faut faire en temps opportun, pas par les bulletins de vote », ce qui est une prise de position en faveur d'un illusoire putsch dictatorial, ce « nordisme » rappelle, bien sûr, l'aryanisme de Mordrel. Ce mépris du peuple est classique dans l'extrême-droite bretonne, et la commémoration de la bataille de Saint-Aubin semble avoir été placée sous le patronage d'un individu douteux.

Bien sûr, l'UDB avait aussi à se plaindre de la démocratie, qui ne lui a jamais donné un député. C'est aussi la démocratie qui donne 14 % des voix à Le Pen, c'est elle qui, après tout, a porté Hitler au pouvoir. Mais c'est aussi la seule façon de donner ne serait-ce qu'un semblant de voix au chapitre à tous les sans-grade de la société, même si le suffrage universel est manipulé par les puissances d'argent et les médias qui les relaient. Voilà pourquoi nous nous devons de souscrire.

M. Tullou a, par ailleurs, affirmé que cette journée « n'était pas prétexte à liesse populaire — ce serait indécent ». Or, chants, danse et animations de rues ont pourtant ponctué cette semaine-là à Saint-Aubin, tendant à rappeler que l'anniversaire de la déroute bretonne est justement prétexte à réjouissance pour un certain nombre de gens. Serions-nous à contre-courant de l'histoire ? Écrire ces lignes dans un mensuel qui tâche de persuader ses lecteurs du contraire suppose évidemment qu'on réponde par la négative — ne serait-ce que pour se donner du courage ! — mais le doute doit stimuler notre pensée et nos actes.

C'est ce doute qui a manqué à certains participants de cette journée, nantis de belles assurances, tel ce pitoyable résidu du folklorisme britto-ethnique des années 70, arborant avec ostentation costume de velours, casquette, « boutou-koad », peilage hirsute, mallette banolée d'autocollants et « gwenh ha du » à bout de bras, auteur d'un superbe « Na ruz na gwenh, Brezhad hebken » sur le livre d'or de la journée (il y en a à qui l'histoire n'apprend décidément rien) et brandissant le poing lors du banquet...

J'ai, bien entendu, le respect et la sympathie les plus profonds pour les personnalités marquantes de l'« Emsav » rencontrées ce jour-là, qu'il s'agisse de Y. Bouessel du Bourg, passionnant chroniqueur de la revue « Dalc'homp Sorj », de Yann Desbordes, de Joseph Chardonnet, dont l'« Histoire de Bretagne reste » si tonique, après maintes rééditions et de bien d'autres encore, mais j'avoue avoir vu le banquet en voyant qu'on y entonnait nos chants « patriotiques ». Oserai-je dire qu'entre des anciens d'Afrique du nord vociférant « La Marseillaise » et des nation-

nalistes entonnant le « Bro Goz » la différence me semble minime ? Et je me demande en quoi chanter l'hymne « national » breton le poing fermé sur la poitrine fera avancer la cause de la patrie.

Du nationalisme

Cela pose la question du nationalisme, qui n'est pas chez nous en odeur de sainteté. L'UDB n'a jamais parlé de nation bretonne, mais de peuple breton. Il en est dans le P.B. (1). Pourtant, notre directeur participe avec bonheur à Dalc'homp Sorj, dont l'orientation est nettement nationaliste. Par ailleurs, Loez Le Bec évoque, en nous y incluant, « les minorités nationales » dans sa récente contribution à un débat sur le comportement politique breton (P.B. n° 294, p. 22-23), dont le professeur doit inspirer le respect à tout jeune « emsaver ». Il semble donc qu'il y ait chez nous des velléités de nationalisme qui a une politique globale rejetée, cela pour plusieurs raisons : 1. Le fait que l'« Emsav » s'y soit voué exclusivement jusque dans les années 80, avec l'insuccès que l'on sait ; 2. Le fait que dissimuler toute différence idéologique sous une bannière quelconque ne va certes pas dans le sens d'une interprétation socialiste de la réalité bretonne ; 3. Le fait que le nationalisme « pur et dur » fait rarement preuve d'intelligence ; 4. Le fait aussi que le nationalisme ne semble pas reposer sur une réalité tangible. On peut laisser aux spécialistes la discussion sur le sens des mots « peuple, état, nation », mais il ne semble pas hélas que l'on puisse vraiment parler de nation bretonne aujourd'hui, même au sens le plus béni du terme, comme celui qui caractérise nos amis gallois ou écossais. Il faudrait pour cela que les Bretons prennent conscience qu'ils constituent un tout inaliénable, vainquant leur complexe d'infériorité, surmontant l'indifférence que leur a communiqué l'état parisien pour ce qui est de la défense de leur territoire (Loire-Atlantique), de leur culture et de leur économie. Ce n'est pas encore fait.

Toutefois, il ne me semble pas forcément opportun de rejeter ce concept. En matière électorale, il paie : rappelons-nous les bons scores réalisés par le SAV en 1973. De plus, il correspond aussi à une partie de nos penchants si inavoués socialistes. Caractérisant notre combat, L. Le Bec n'utilise pas le mot « patriotisme » (art. cit.) qui sonne pourtant bien « déroulétin » ?

Sa dispersion nuit au mouvement breton, dont l'UDB fait partie, quoi qu'en dise étrangement L. Le Bec. N'y a-t-il pas plus de points de convergence que de désaccord entre Emgann et l'UDB ? Ar Men et Dalc'homp Sorj ne pourraient-ils pas s'unir, plutôt que de traiter si souvent séparément les mêmes sujets ? Sachons viser les européennes de 89 en essayant de constituer une liste — non barragés signataires n'existant pas, nous n'aurons pas d'excuse ! — composée de représentants de différents peuples opprimés de

l'hexagone, qui ils soient autonomistes, nationalistes ou régionalistes, pour peu qu'ils fient extrémisme et la violence (qu'on n'appellera tout de même pas « terrorisme », comme le fait L. Le Bec, les bombes du FLB n'ayant jamais provoqué, et c'est heureux, un climat de terreur en Bretagne, et le premier terroriste (étant) l'état qui nous arrache à nos racines, comme le dit à peu près Morvan Lebesque — même si nous plaçant sur le terrain de la légalité, nous proscrivons ces actes qui nous discréditent aux yeux de l'électeur pour un certain occuménisme.

Un certain occuménisme est nécessaire à notre lutte. À ce titre, la réaction de J. Louer (n° 295) à l'interview de J.Y. Cozan me paraît un peu anachronique. Elle aurait pu figurer dans un PB des années 70. Maintenant, que nous savons que nous n'avons pas grand-chose à attendre de la gauche française, je ne vois pas pourquoi on ne donnerait pas la parole à une personnalité de droite mais bien plus armée dans la défense de notre patrimoine que maint gauchissant. Je n'aurais peut-être pas voté pour la candidate socialiste concurrente de J.Y. Cozan qui, dans sa profession de foi, ne mentionnait même pas (pas plus que Juquin, d'ailleurs) la défense des spécificités bretonnes. Cette brave dame a échoué de 60 voix seulement : les voix des militants bretons carhaisiens lui a tout donné, ces derniers ayant été échaudés par l'aveuglement jacobin des socialistes de leur ville. Que cela serve de leçon à Y. Boyer et au PS. Lors d'une élection, je voterai plutôt pour un candidat de l'« Emsav », même nationaliste apolitico-droite, pourvu qu'il ne soit pas fasciste, que pour un candidat « français ».

Je me suis quelque peu éloigné de mon propos initial, mais cette réflexion à partir de Saint-Aubin-du-Cormier aura peut-être servi à montrer que notre survie passe par un soudé d'union et d'ouverture — au « centre », au nationalisme — du moment qu'il exclut le caricature et le cynisme.

(1) NDLR : par contre, l'UDB parle de « vocation nationale ».

Affaire Tomasi : l'UDB écrit

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Garde des Sceaux

Selon certaines informations, Felice Tomasi, militant corse, arrêté le 23 mars 1983 et actuellement détenu à la Maison d'arrêt de Plommar (Morbihan), serait en fin jugé le 17 octobre prochain.

Nous vous prions de bien vouloir prendre en considération la demande de mise en liberté maritimes fois formulée par l'intéressé, ses défenseurs et ses amis et ce avant même que le procès n'ait lieu.

A nos yeux, deux faits plaident particulièrement en faveur de cette mesure : d'une part, la longueur exceptionnelle de la détention provisoire (2.000 jours d'ici à la mi-septembre) ; d'autre part, la trêve des attentats décidée par le F.L.N.C. (auquel d'ailleurs F. Tomasi a toujours été avoir appartenir). Cette trêve, pourvue d'espoir, ne peut qu'être renforcée par une mesure de clémence qui est en même temps une mesure de justice.

H. GOURMELEN

Identité



Drapeau bidon ou non ?

Depuis plus d'un an, on voit fleurir sur les automobiles mais aussi sur certains autrains, dans la presse, sur des indicateurs de chemin de fer et beaucoup d'autres documents, un logo composé de deux superposés bleus et deux superposés verts, qui est sensé symboliser désormais la « Bretagne » (comprendre la région à quatre départements créée par le décret Pétain-Laval du 30 juin 1941 et recodée par la loi du 5 juillet 1972, sans consultation des populations concernées). Ce logo a été mis au point par l'agence Energie, filiale du groupe Havas.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il est d'une qualité esthétique fort médiocre. Il fait plutôt « regard » pour employer le langage actuel et il sera complètement périmé d'ici 3 à 4 ans, ce qui donnera sans doute l'occasion à nos mêmes publicitaires (ou à d'autres) de proposer à nouveaux services. Ce logo dénote surtout l'incroyable inculture des publicitaires qui l'ont conçu et plus encore de ceux qui l'ont commandé : les couleurs de la Bretagne sont, depuis le haut Moyen-Âge, le noir et le blanc, un mariage de couleurs unique en Europe et qui représenté de l'avis de tous les graphistes, le contraste absolu et l'expression visuelle la plus forte.

Par ailleurs l'hermine est un symbole héraldique fortement attaché à l'identité bretonne depuis le XIV^e siècle, c'est-à-dire depuis plus de 600 ans et on peut s'étonner que les partisans d'un « logo » régional ne s'en soient pas inspirés. De deux choses l'une, ou bien il s'agissait de personnes ignorant tout, absolument tout, de la Bretagne, de sa culture et de son histoire, et dans ce cas on peut se demander comment on peut leur laisser exercer des responsabilités au Conseil régional, ou bien, et c'est malheureusement l'explication la plus vraisemblable, il s'agit de personnes connaissant bien la question mais souhaitant délibérément priver la communauté bretonne de ses signes distinctifs que sont l'hermine et les couleurs noire et blanche, et peu à peu gonfler tout ce qui ressemble à des racines, à un sentiment d'appartenance, à une identité.

Pour cela, on n'a pas lésiné sur les moyens : il a été distribué gratuitement plus d'un million d'autocollants à travers les quatre départements de la région administrative. Le coût de cette campagne se chiffre déjà à plusieurs millions de francs... Bien entendu, les conseillers régionaux élus démocratiquement le 16 mars 1986 n'ont jamais été consultés sur le choix de ce « logo ». L'affaire s'est traitée dans la plus grande discrétion au sein du bureau et

les élus ont été ensuite mis devant le fait accompli.

Mais les choses ne s'arrêtent pas là dans le programme de promotion d'image de marque, les publicitaires de la société Energie « préconisent » de « décliner » le logo sous les formes les plus variées : autocollants, entêtes de papier à lettres, affiches, pochettes et même... drapeau. Après tout, le baron Olivier Guichard n'a-t-il pas créé un drapeau régional des « Pays de la Loire » que l'on voit flotter sur certains édifices publics au cœur même de la vieille capitale du Duché souverain de Bretagne, drapeau qui associe atrocement : hermines bretonnes, fleurs de lys, cour vendéen et une garniture bleue qui symbolise sans doute la Loire...

Interpellé à propos du désir de logo bleu et vert, au mois de juin, par des élus de la Commission des affaires culturelles et sociales du Conseil régional, M. Jean-Claude Weisz, ancien directeur de l'office du tourisme de Dinard, la ville dont Vion Bourges est le maire et d'où il a fait venir en 1987 pour s'occuper de sa publicité personnelle au Conseil régional, leur a déclaré que « la promotion du logo régional se poursuivait, que cela leur plaise ou non, car telle était la volonté du président et que d'ailleurs un drapeau contenant ce logo flotterait bientôt sur les bâtiments régionaux » (sic).

Informés de ce projet, les écrivains bretons ont profité de leur assemblée générale à Saint-Aubin-du-Cormier le 24 juillet dernier, pour mettre à l'unanimité un vœu exprimant « leur indignation devant le projet outrageant pour la Bretagne... de remplacer le drapeau breton existant... par le « logo » bleu et vert... ». Interrogés par la presse, les services du Conseil régional ont aussitôt démenté catégoriquement avoir jamais connu un tel dessin et certains journaux ont presque ironisé sur les craintes injustifiées régnant dans certains milieux bretons.

Pourtant, le projet de drapeau bleu et vert existe bien. Les déclarations du sieur Jean-Claude Weisz, homme de confiance d'Yvon Bourges, en font foi, de même que des documents publiés au finvier dernier et largement reproduits dans la presse régionale, à l'occasion d'une exposition régionale, par ailleurs grotesque et dérisoire, organisée au centre commercial Alma, à Rennes, du 1^{er} au 13 février dernier... S'il est un conseil que l'on peut donner maintenant aux responsables de ce gaspillage scandaleux d'argent public, c'est d'arrêter la plaisanterie. Elle a assez duré.

Jean ROUDAUT

POBL VREIZH

Gant an nikel eo bet diazezet pivvidigezh ar Galedonia-nevez, met ne oa ket, siwazh, evit an holl dud, met evit an « treustoù » hepen o doa galvet micherourien a bep seurt : Europeiz, Indez-Sinaiz, Malez hag all gant an digarez pilpous e oa re lareus ar Ganaked. E-pad pell e voe dalc'het ar Ganaked war dachennadigoù strizh evito-o-unnet ne oa ket tachennadigoù frouzhus. Perc'henned bras o doa dalc'het an douaroù mat, evel Jacques Lafleur, an hini brasas diouta ha prezidant an RPCR. Evel ma welli e oa digoret e galon war-du ar re reuzduik : ur skouer splann eus ar gajtalouriezh a zgasas an distruj e-touesk ar Ganaked gant ar baourentezh, digres ar boblans, koll o c'hultur. Poent e oa dezho en em sevel a-enep. Goude engannoù diriver ha lazadegoù eo deurt ar mare d'en em glevout dindan levezon broiù bihan nevez ar Mor Habask ha dindan ivez pouez kevezerien Bro-Frans (Bro-Saoz, Aostralia, Zeeland-nevez).

Emglev Matignon

Lennet em eus gant aked an emglev sinet gant ar « Galedoc'h » hag ar Ganaked dindan l'agad ar Ministri kentañ, Michel Rocard, e Matignon. Re vray eo evit bezan onest. N'o deus heuliet emsaverien gren-van an FLNC. Ha mat o deus gant. Abaoe kantvedoù o deus lakaet ar Fransizien an drucherezh en o doare-ober. Evel ma skriv « Le Point » e niverenn miz gouere : « Truchan a ran, truchan a rez, truchan a ra, truchan a reomp... en ur displegant, troiui kamm ar Fransizien. N'eus nemet lazhadegoù en o lator : lazhadegoù Madagasgar, lazhadegoù Bro-Aljeri, hag all. An amzer dremenet eo ? Muntrou Machoro, Hyerigen, Ouvea n'it ket an amzer dremenet. Chenchet int, Kenderc'hel a reont da c'hoariztañ tachennadigoù nevez a-dreuz o « francophonie » pe o « anglophonie ». Mar bouint o doareoù-natur er-maez e teuint en-dro d'ar c'hallou.

Penaos kredin, e-kreiz Bro-Ganeki, tud a voue Alizaz, Lorenz, Flamanked, Okitaniz, Bretoned, Korsik, Euskariz, Katalanz ? Penaos kredin tud eo vezun Afrikanz gant o galleg e pep hin eus o Stadoù ? Penaos kredin tud a ouarn Antilhez, Reunioniz Gwiazek adalek... Pariz ?

Politikerezh

MENOZIOU DIEUB

Tromplete vo c'hoazh ar Ganaked

Arroudennoù emglev Matignon

A-benn dek vloaz e vo dibabet o mod-bevan d'ar Ganaked. Dek vloaz ? Amzer awalc'h evit c'hoazi gant ar vrud bolitikel strewet gant an tele, ar radio hag an traktoù. Dalc'het hon eus sonj ar CNCL hag e genseurted arrek ar votadegoù dwezh-an. Na lavarit ket e oa an tu dehou d'ar mare-se. Ne ra ket kalz a draoù an tu kleiz evit cheñch an doareoù. Pilpous oc'h eo hepen. Frankourien int e-barz an daou seurt kostezenn bolitikel.

Un dro gann all : goulennet eo digant an holl Fransizien mont da votin evit choaz ma 'z int a-du gant stagan pe zistagan Nevez-Kaledonia diouz Bro-Frans. Penaos goulenn a dra-se digant tud bet desavet adalek ar skol-vamm ? Hep ehan o deus desket eman Bro-Frans o mamm, eman-hi tachenn ar « libretrez », eman-hi merc'h-henan an Iliz, eman-hi an hini wellan e pep tra. Beuzet e vo bolontez ar Ganaked e froud brasoni ar Fransizien, hertouren ar Franked. N'eus nemet ar re e vez e Kaledonia-nevez a c'hell barn pouez galloud Pariz warno. Ha c'hoazh nemet ar re a zo ganet war ar « vilien »-se hepen.

Lenn a reomp a-hend-all e vo digoret ar skolioù uhel d'ar Ganaked. Met daoust e vo gret evl ma ra Rusianer war dachenn ar Skiantoù e-kenver ar pobliù bihan nevez.

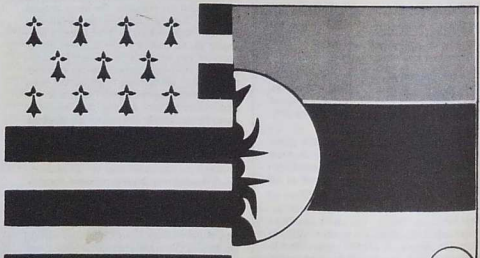
rus renet ganto ? Dont a raint da vezan gouizek gant ma teunt a-benn da vezan plegerien ampart ha lorc'hus, gant ma plegier hevez doareoù-sonjal ar mistri arvet e Paris.

Kinniget o deus ouzhpenn ar Fransizien lodennan Kaledonia-nevez e tri darnm. Mailhed eo ar Fransizien war an dispartan-pobliù evel ma ouzomp-ni re vat, evel ma oar an Afrikaned gant o fals-Stadoù. E Nourmea e chom an hanter eus ar boblans gant ar Fransizien an niver brasas diouti. Trucherezh bepred. Ne dalv ket poan gortoz morc'hed diganto. Ha klevet ho peus keuz diganto pa voe « digabestret » Bro-Aljeri, Madagaskar, pe Afrika ? Ar c'hontrol eo bet. Skrapan a reont dalc'het ar Stadoù ijinet ganto. Ha lorc'h ha gevier ganto p'emaont-e-touesk ar Stadoù all dre o c'hannaded.

Evit kolzan

E-pad pell e pado c'hoazh « lezenn ar janglenn » e pep korn eus ar bed, siwazh, etre ar pobliù daoust d'an ONU hag a zo sindikad eus ar pobliù mach'horner ne fell ket dezho e vefe lakaet fin unanennak en o aferioù diabarzh. Desomp-ni Bretoned, Kenderc'hel hor stourm asamblez gant ar pobliù bihan all ha diskouez hor mignonezh dezho pa vevont en NAZONED.

Adlig A NAZONED



VOB

BREIZH - KANAKY: UNANIEZH.

Pemp lur - Houllennit ar begsun da Bobl Vreizh - BP 301 - Lannuon.

Lennadenn



E barz Planedenn ar bloavez passeet

An douaroù etal ar mor. Komzou ur besantes ag an Arradon dastumet get Armelle Auzic, Planedenn, 6 rue Longue, 29210 Montreules Dilost Harv 1985, Gouariv 1985-1986, 25-26 (warno 140 pajenn).

I — Familh ar beizantez-se anveet Louis Ar. Rohel leg. Un daolenn eus familh ar beizantez-se.

II — Komzou Louise Le Rohellec pe Louis ar Rohellec pe c'hoazh Louis a Benboch, 1891-1984 eus An Arradon er Murlaban e-tal ker gwered. An Arradon breman ha gwechall, evel ma lavar an obereuz, e vez renket ar brezhoneg komzet en Arradon e-barz « gwenedeg-uhel an Anvor ». Displegadunou a vez kavet aman diwarbenn diatagadur ar brezhoneg er c'horn bro. War-dro ugent poltrez a vez kavet ivez e-barz al lev-mañ.

III. — « Familh an tad » : menegin a ra Louis Ar Rohellec brezel 1870 ; mizer bras ar soud ardel, skornet o zred ; marteze e komzer deomp diwarbenn kamp Conlie e lerc'h e chomas war an dachenn warno 19000 soudard eus Breizh war 40000 ; amou ebet da bebbhin nemet brivou koz. « Familh ar vamm » : difennet konz brezhoneg er skol. « Boutenn a Vougaill (1893). Oaet da Sant Gwenn. Oaet da Benboch (1895) » lezennou striz war ar maez d'ar poent-se. « C'hoanou ar vugale », « Ar polekaned, Ar spontailloù », penaez e veze gret aon d'ar vugale er mare-se. « D'ar skol... » tal voudegezh ar boued gwechall : tempered an dud... « Difennet a vored oa weied ar festoù », urou kamm evlato evit nom pass heulian rellennou an amzer-se. « Difennet a gomz ar brezhoneg hag a lakaad « karakioù ».

IV. — « Ar Gouelou » : kentañ deiz ar ble... « Ar Chandelour » : Talvoudegezh ar gram pouezh... « Sul sant Pier, Meurzh ar Lard », penaez e veze gret « fars er poch ». « Pask Koariz » : Ar Bask : ur mare dispar war debn a reer muoc'h a voued d'ar mare-se ; Koariz : difennet da zebn kuz ; Ar c'hentan deiz a ve Mae » un deiz dilabour dija d'an amzer-se : boazmanchou an deizent : implijer skourou fav evit o vengian e-barz an douar hag an

Brud Nevez : Kanned nevez Breiz

30 a-du gant eul lezenn evit ar brezhoneg ! An Tad Medar Kapusin n° 116, 1986, 6 ru Beaumarchais, 29200 Brest. Mennad Lezenn. « I. Statut ar Yezhoù hag ar Mouezadegoù. 1) Mouezadeg ar Brezidante lez » : respont a zoare ebet gant rakur. « 2. Mouezadeg ar Ganned » : 102 anezho o deus gret o asant, an holl re war ar renk evit ar c'henta tro met mouladunioù ebet war ar c'he laouennou na embadennoù ebet war ar radio « brezhoneg ». Evit an eil tro, respouñhoù gwelloc'h met respouñhoù erret re-zwevzet evit bezañ embannet arak an 11 a v. ez methenn... « 30 diwar 36 a-du ! ». Evit hon pemp departamant... (A-Breiz Emgleo al lezenn / A. Keravel).

II. « An Tad Medar Kapusin. Skrivagner brezhoneg (1909-1988) » gant V. Sete. An Tad Medar zo aet d'an anaoz d'ar 5 a v. Mae 1988 ; meneg ouz eus eus amañ diwarbenn e buhez skrivagner ha barzhogour setu amañ ur c'houlad eus e skind kentañ, ur barzhoneg : « Karom ar Bro, Breiz, gant eur vor garantez, Karom er-vad, ar Breiz, hag an Doue ivez. Ha neuze, marteze, ne vo mu lavaret : N'eus ket a garantez e touez ar Vretoned ». « C'hwil hoh-unan, ma haredig... » hag « Hurive » hag ur « Barzoneg inverzoneg dizano euz an VII ved kantved. Diwar tro-digez saoneg Kuno Meyer. Brezhoneg gant J. Abasseg ».

IV. Un istor tasman. « Tasman Kanteville gant Oscar Wilde (Adaozet diwar ar zaozenn gant Jean-Claude Miossec) » : l'istor un tasman gant blas farserezh du Bros saos.

V. « Ar paotr bihan dister gant Henri Buzulier ». An atrou Person hag e bone : un istor berr ha fentus awalc'h ; daoust hag ez ed posubl deomp kompren an deiz a hino istorioù c'hoarvezet gant leoned ? En em c'houlen a ran... An atrou Kedo hag e voreg : ervorenoù diwarbenn ar skoloj ; kudennoù a-bouez evid kentell ar re-yaouank ; amañ e vueler en deus bet chais ar skrivagner ; madelezh ar skoleirez ha kentell mat gant he gwaz ivez diwar-benn... Treou soud evl em em dverenn diwezhat e-barz ar vuhez... Ar gentel vuzk. Pevar gwenneg ar zol, boazmanchou an amzer... gwechall, gwennegien gant ar vadezantioù hag an eurejoù ha neubeut tre gant ar familh ; paouritezh gant trouc-kamm. Ar brezhoneg, ar galleg hag al latin : ur frazenn gant an oberowz. « Med dioustu ma viem deut er miz porz ar skol Kenavo ar Frans. Brez no on beo ». Kastiz evit ar re vrasoc'h pa vezant tizet o koezal e brezhoneg, dezesper ha fiasant evit dazont ar brezhoneg. Kafra : trouc-kamm adarre ka keuz war-lerc'h ; daoust hag er mare-mañ ez eus maez-ha vadezezh evid an dud reuzduik ? D'am zaoz, n'eo ket sur... An here hag an eost : labouñ war ar maez ar bloavezhioù 25-30.

A.A.C'H

Renta-kont gant A.A.C'H

**Al liamm 1988
Meurzh-Ebrel
niverenn 247**

Dastumadenn sevenadurel daouzeziek, kourmant-bloaz, Brezhiz ha Bro C'hall : 140 ltr (F. Le Bihan, 16 rue des Fours-à-Chaux, 35400 Saint-Malo, CCP 16720 W Rennes).

— **Yann-Eozen Jarl** : « Tarzh war hentoù ar Peur-bad » : ur barzhoneg hag a gavan-ne, privdik, un diviz etre ar barzh ha Doue ; uvelled ar barzh dirak Doue.

Komz a ra vez Al Liamm diwarbenn ar beleg Gwilherm Dubourg (1928-1988) aet d'an anaon er abred ha diwar benn an hometenn evit obidoù ar broadelour-se gant Yann Talbot, Rospez, Lun Fask, 4 a vez Ebrel 1988.

— **An Tri Roue Rouz** gant Di-drouz : ur gontadenn hag a dremen e-pad ar brezel bras divezhañ ; pius kenañ gant an diwezhañ a gaver enni e-keñver ur bugel e-pad an Nozvezh Nedeleg met piv int an Tri Roue Rouz-se, deuet e-barzh an ti ?...

« **Pemp danevell evit an Tad Nedeleg** » gant Goulc'hann Kervella :

1. « Nedeleg an ti-bank etrovoadel » : ar gontadenn kentañ, aes da lennañ ha kenteluz ivez marteze, gant he fin dic'hortozet...

2. « Gouel Nedeleg Sezni Primet-Gabenn, implijad breuzezh labourerien ar Stal Tan Ha Dir » : Planedenn fall ur Tad Nedeleg kontet deomp en un doare aes da lennañ en-dro ; trist awalc'h ar blanedenn ha ur fin kriz dezhi evel ma c'hoarvez gant kalz a dud marteze, muioc'h eget ar pezh a ouzomp.

3. « **Nedeleg Strollad mell-droad Brest-Arvorig** » : Amañ e weler penaoz eo kidnapet Fanch Inog, prezidant strollad c'hoarvenn mell-droad Brest-Arvorig gant Kabanas e-unan ; padout a ra ar « suspens » betek ar fin...

4. « **Nedeleg e Porzh-Trein** » : Kudennoù an amzer a vremañ ; an diabaour hag ar chudennoù hag a zeu d'e heul ; marv mantus an Tad Nedeleg skrapet holl e peadra digantañ heb dezhañ bezañ gouest d'en em zober diouzh e dilhad Tad Nedeleg...

5. « **Nedeleg an archer Kabellek** » : fentus ar gontadenn-mañ gant he zigouezhoù dic'hortozet...

Joy Abherve-Gwegen : « Diwan : 100 ger dhazez (da vezañ kendalc'h... betek 100) » : kemerout a ran an niverenn : 43 Kembre, evit lavarout dooc'h, lenneren, da heul ar pezh zo meneget amañ hag eo gwir o deus muioc'h a frankiz ar c'hembrez, hon breudeur tra-mor, evit difenni o yezh ; marteze aus eus an drase pa en bet ober ur staj kembraeg du-se e Bro Gembre e-pad eizh sizhun, warlene : en eur kuitaat Bro Gembre da skouer, e weler war ur panel « Welcome in England », souezhusañ tra ! Bez'e kaver ivez staloù boutin e

Mesk-Ha-Mesk

**Rimadell nevez diwar benn
Alexis Gourvennec (p. 6)**

KASTELL, ROCK

Tenn da vev /meez da fri
Tenn da vouzou pa deul en ti
Dreb goustadet ha bez polli
Peter Nozter Ouz De
Lak da gab pat'e /e-maez
Tenn da vouzou leun a drazh
Keze goustadet, laezh frizh
Kompen ac'hantout n'eo ket aes
Ken d'ar skolioù, bez an hini kentañ
Pe en all, d'an nebeutañ
Ha warc'hoazh ma'z dou' barrak
Ez /da rambler ar Gourvennec
Hag eno /barzh e Rostko
E vez Mezer en ur bure
Mezer ar vrazel hag ar peoc'h
Ar B.A.I.I. hag ar mozh
N'eo ket kaozou, n'e ket oter
Evit gwelad da barfoter
Ranki mond minni abred
Benned d'ober tro ar bed



(Tresadenn eus lizher da Beaisanted).

**Fest-noz
vras Skoazell**

E Pedernek d'ar sadorn 29 a viz Here 88 gant Strobinele, Bernard Lasbleiz, Marius-Bovelo.
Ac'zet gant Amzer Nevez evit sikour ar brezhoneg.
Da vezañ embannet e niverenn miz gwengolo, Trugarez.

lerc'h e vez gwerzet leoriou e kembraeg hag ouzhpenn e kaver panelloù diou-yezh-hek abaoes war-dro ugent bloaz du-se.

Bez'e kaver ivez en niverenn-mañ eus Al Liamm ur gontadenn all « An Alc'hwez aour » gant Giovanni Verga (brezhoneg gant Mark Kerran), ur c'hendiviz gant Bernez An Nali eus Skol-Uhel ar vro ha Yann Lug Jacoù diwarbenn « Ar Vretoned e Foar al Levniou e Frankfurt-Main (RKA) », un displegadenn diwarbenn ur film « Tud Dulenn » gant Franck Choquet : « ur film o tont eus an tu all d'ar marv... » ha « Notennoù » a beb seurt.

A.A.C'H

Evid ma ne savo ket teod
Un teod ruz /barzh an holl
Ur sachid ludo war-gorre
Hag er gouzou deus adere
En ur c'harr-nij satin glas
E c'helli goumen ar re vras
Ur frapad nial /soc'h Menez Arre
A zo vac'hus evit toare
Hag e savl un ti nevez
Lun a bep seurt rouzirezh
Mekanoù-lac'h-haou :
« Gwelloc'h skouzh priemañ daou ! »
Un ti all war bord an sod
Frenet gand arc'hant an artichoad
Skivet warnañ a brezhoneg
« Me eo bremañ ar Gourvennec »
Ne c'helli ket pakañ partoud
Un despete ranki kaout
E Ploerenn ez aus unan
Hag a'z evit pa pezo c'hoant
Hag e ranki kaout ur barzh
D'ober pezi Kig ha Farz
Ur Bapoter vev mad
Ma vez paet paet mad...

(Savet gant Stork).

E koun an Aotrou Klerg

Divizet ez eus bet sevel ur monumant war vez an Ao. Klerg e Bulien.
Monumant an anaozdezh vat e vo, monumant ar fizians ivez e kenver amzer-da-zont hor bro hag e yezh.

Brezhoneg ha kembraeg a vo skrivet warnañ, kembraeg hag ivezhoniz o deus kavet dija meur a skodenn...
Evit Breizh kaat ho skodennoù da : « Skoazell ar Brezhoneg » e ti Irena Mordellez, Traon ar Ru, 22300 Bulien-Lannou.

Lidet e vo dezhañ bloaz an Ao Klerg d'ar sul 23 a viz here 88 da 15 eur en iliz parez Bulien.

Kemennadenn da vezañ embannet.

**Diwan Naoned a zo
o klask unan bennak...**

Evit ober war dro ar vugale arak ar skol e pad ar predou hag ivez d'ar mercher endev. Ret eo komz brezhoneg mat ha gouzout ober war dro bugale vian. Skrivan da Diwan-Naoned, 3 stread, Harrouys, 44000 Naoned, pe pellgomz da Y.F. Guillouzic (40, 57, 37, 56).



**CÔTES-DU-NORD — ÉTÉ NOIR
266 licenciements**

Acieries Sambre et Meuse à Saint-Brieuc - 63 emplois à supprimer : La direction a prévu le licenciement de 29 salariés et le départ en retraite de 35 autres.

L'annonce de ces licenciements ne s'est faite que quelques jours avant le départ en congé. Bravo pour le dialogue !

La CGT a réussi à obtenir une trêve et à sauver 3 emplois.

AITAP (ex-Senkerellec) de Guingamp et Kermaria-Sulard, 76 licenciements.

Carrosseries Labbé à Lamballe : Dépôt de bilan... et reprise - 130 licenciements.

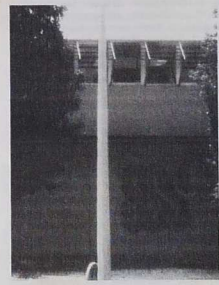
Les carrosseries Labbé (bien connues pour ses voitures blindées) employaient 226 salariés. La reprise ne se fera qu'avec 96.

Doux-Pédernec : La direction annonce le transfert de l'activité (174 salariés) vers Châteaulin.

**Les frégates
de St-Nazaire**

La CFDT-arsenaux réagit défavorablement à l'annonce par le ministère de l'Industrie de la commande de six frégates aux chantiers navals de Saint-Nazaire.

La CFDT estime que cette décision peut avoir de lourdes conséquences pour les arsenaux, et rappelle que celui de Lorient a déjà subi des diminutions d'effectifs.



L'été dernier, c'est la SGS qui licenciait à Rennes, ce mois-ci, c'est Alcatel-Tréport. Quel avenir pour l'électronique en Bretagne ?

Tro Breiz(h)

**MARÉE VERTE
SUR LES CÔTES
BRETONNES**

**Un désastre
pour certaines
communes côtières**

Depuis plusieurs années la « laitiue » se développe sur nos côtes... mais cet été le phénomène a pris une ampleur inhabituelle. Hiver doux, printemps clair et bien sûr les phosphates et nitrates sont les principales explications.

Pour les communes côtières c'est un gros problème — l'algue séchée sent très mauvais... et actuellement la seule solution est le ramassage quotidien — travail peu efficace et très coûteux.

Pour les spécialistes, la solution serait de développer une algue concurrente... mais reste à contrôler son développement ?

Il serait peut-être plus simple de limiter et mieux contrôler l'épandage du lisier...

**Stages pour
jeunes chômeurs**

Les plus démunis restent à la porte alors qu'on pensait ces stages taillés sur mesure pour eux !

En 1987, il y a eu 330.000 SIVP en France (un flux de 30.000 par mois) : Du côté statistiques ça marche ! La priorité de ces stages est théoriquement l'insertion des plus démunis, or ils ne représentent qu'un stagiaire sur trois. Les patrons préfèrent embaucher des jeunes déjà formés (CAP, BEP voire des bacheliers...). Les SIVP sont donc bien un véritable substitut à l'emploi.

À qui la faute ? Aux employeurs bien sûr mais aussi aux législateurs qui n'ont pas mis en place (volontairement sans doute !) un moyen efficace de suivi et contrôle.

Si l'insertion en termes de formation d'orientation ou de réorientation est une nécessité, il faut reconnaître qu'aujourd'hui insertion rime de plus en plus avec exploitation.

R.P.

MARINE

**Sécurité
en mer**

L'AVEN (Association des victimes d'événements nautiques) et les associations de familles de naufragés ont tenu une conférence de presse à Rennes, le 23 mai. L'AFSA (Association des familles du « Snekkar Arctic ») était représentée par Bernard Malet : deux experts étaient aussi présents.

Cette conférence de presse avait pour but de porter à la connaissance de l'opinion publique le silence des médias (presse écrite et télé) quand il s'agit de la recherche de la vérité sur les naufrages et sur les déclarations des familles de naufragés, sur le refus de publier une lettre ouverte répondant aux publications litigieuses, mensongères et scandaleuses faites par certains armateurs et portés du milieu maritime.

Nous avons, aussi, présenté deux motions qui doivent être déposées prochainement (Gouvernement, CEE, syndicats, etc.) motions sur la sécurité des navires :

- Baisse de détresse obligatoire à bord ;
- Gilet de sauvetage spécial porté en permanence ;
- Addition d'un radeau type Marine nationale ;
- Indépendance des inspecteurs de navigation ;
- Suppression des dérogations ;
- Calculs plus stricts de stabilité ;
- Contrôle de sécurité au cours des contrôles en mer par les garde-pêche ;
- Officier radio obligatoire à bord des navires de plus de 1.600 tonnesaux de J.B.

M. le ministre de la Mer avait été invité à participer à cette réunion très importante. Son absence ou celle d'un de ses représentants, a été mal ressentie par les familles, surtout qu'il n'avait jamais déçu lors de son premier mandat.

La fatalité des naufrages, nous ne l'acceptons plus ; les condamnances et les larmes de crocodile des responsables, nous n'en voulons plus ; le camouflage de la vérité, nous n'en voulons plus ; les maigrioles, nous en avons ras-le-bol ! est grand temps de remettre les pendules à l'heure et nous luttons pour ça.

Bernard MALET

On n'aime plus la Marine

Dans le rapport Dubois-Fouches sur la formation, on envisage le départ des officiers de niveau 1 à l'âge de trente ans. Autrement dit, à peine le brevet en poche, il faudra songer à mettre sec à terre.

15

Peuples du monde

La Casamance, un pays nié

Plus au sud, la Casamance, capitale Ziguinchor, n'est pas peuplée de Ouolofs mais de Diolas. Quant on y arrive, on réalise qu'il s'agit d'un pays occupé, quadrillé par l'armée et la police de l'état sénégalais. Cette situation remonte à loins.

Une histoire douloureuse
1885 : Conférence de Berlin. L'Europe se partage l'Afrique.

1886 : Convention franco-portugaise de Paris. Le Portugal cède à la France ses « droits » sur la Casamance. En échange, il reçoit le territoire de Rio Cassin, au nord de la Guinée « française ». Deux états d'Europe décident ainsi du sort d'un territoire africain qu'ils n'avaient pas encore conquis.

1888 : La France prend officiellement possession du territoire de Ziguinchor et dépendances, non sans oppositions « entre la lustrité et la francité », écrit un historien casamançais. « en attendant la sénégallité, les Ziguincheros avaient le plus simplement du monde choisi la casamançité. Avec cela s'explique un peu plus de sympathie pour la lustrité ». Depuis, les habitants du pays sont restés fidèles à leur communauté, quoi qu'il en coûte.

Nous avons pu consulter une histoire de la Casamance. Mais elle s'arrête en 1962, l'auteur ayant dû se réfugier (?) en Europe. Conquêtes françaises, répressions contre les chefs locaux, résistance casamançaise.

En 1912, un père supérieur de mission à Ziguinchor rapporte à son supérieur : « Jusqu'à ce jour, le pays n'est pas considéré comme pacifié ».

En mars 1914, des manifestants réclament l'autonomie territoriale au gouverneur général de l'AOF et non pas au gouverneur de la Sénégambie.

1916 : Un rapport note que le pays, à l'ouest de Ziguinchor, n'est toujours pas pacifié, « anachronisme dans la région » disent les rapports français, « nous sommes seulement tolérés ici ».

En 1918, une reine locale est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Des militaires français dénoncent les levées massives et brutales pour la guerre 14-18 en Europe. Des administrateurs indiquent que cela ruine le pays et le met à feu et à sang. Un gouverneur démissionne même devant les nouveaux ordres de levée massive de Clermont. Les levées continueront jusqu'en 1924, malgré la protestation des missionnaires. Capturés et enrôlés, ces « traîtres sénégalais » tombèrent massivement au combat. Des réfractaires nombreux tombèrent dans les rizières. En 1940, les troubles persistent.

En 1942, soulèvement et répression violente en Casamance. La résistance persiste dans le sud jusqu'en 1952. De nombreux villages sont rasés.

Les chefs coutumiers (des reines en général) sont systématiquement arrêtés, accusés d'être les instigateurs des soulèvements.



Un leader casamançais non violent : A. Diamacoune.

En 1956, la loi-cadre Defferre prévoit le passage à l'autonomie interne. En 1960, le Sénégal devient indépendant, entraînant la Casamance avec lui.

Les témoignages écrits dont on dispose font état de 315 ans de résistance Casamançaise.

Entre Gambie et Guinée Bissau, la Casamance s'étend sur 400 km E-O, 80 km NS. La Gambie a les mêmes caractéristiques ethniques que la Casamance. Les principales ethnies sont les Diolas (majoritaires), les Peuls, les Mandingues et une petite minorité de Ouolofs. Les Diolas sont surtout rizeiculteurs, les Peuls sont éleveurs, les Mandingues des guerriers islamisés.

En partant, les Français n'ont pas respecté l'accord franco-portugais de 1886 faisant de la Casamance un protectorat au même titre que le Maroc ou la Tunisie, ce qui aurait dû conduire la première à la même indépendance que les deux autres.

L. Senghor demanda aux Casamançais de le soutenir pendant vingt ans, concordat devant aboutir à l'auto-détermination. Avant l'échéance, Senghor démissionna de la présidence. Depuis les années 75-77, la Gambie est occupée par le Sénégal, de force, au nom d'un prétendu accord Sénégal-Gambie de 1965. La Gambie et la Casamance, ce sont les greniers alimentaires du Sénégal.

De janvier 81 à février 83, A. Diouf remplace Senghor à la tête du Sénégal. En février 83, il fut élu à 99,6 % des voix — personne ne fut dupe, surtout en Casamance. En 84, Diouf fait réprimer un soulèvement populaire en Gambie. Le président local Djoussara n'a que des gardes sénégalais.

Au Sénégal, le régime se durcit encore. En décembre 83, les Casamançais manifestent pacifiquement, hissant des drapeaux blancs. Une répression féroce s'abat sur ces paysans, pêcheurs et ouvriers. On parle de vingt morts, mais aussi de plus de mille, de nombreuses arrestations, de tortures (voir rapport d'Amnesty International).

Une personnalité modérée de Casamance, l'abbé Augustin Diamacoune, fut emprisonné le 23 décembre 1982 et libéré le 23 décembre 1987, cinq ans après sans

Des élus flamands en Bretagne (suite de la page 4)

tout son poids, au parlement et au gouvernement belge, pour que la majorité des 2/3 soit obtenue. Maintenant, par exemple, le domaine de l'éducation est entièrement du ressort des régions, avec une commission d'homologation des diplômes au niveau belge, comme il en faudra une au niveau européen. D'autre part, avec les ministres du budget, de la coopération avec le Tiers-Monde et des affaires bruxelloises, la Volksunie peut amorcer la mise en route d'une politique allant dans le sens des aspirations de l'alliance libre européenne, donc de l'UDB.

Début septembre, une forte délégation de l'UDB retrouvera à Bruxelles les délégations de la vingtaine de partis membres de l'ALE pour une deuxième rencontre annuelle.

Les modalités ont été trouvées pour défendre au niveau européen plusieurs projets ou problèmes essentiels de la Bretagne. Avec les députés de formations



Sur le site du port en eau profonde de Plouguel.

qu'aucune charge pèse sur lui. « Même les enfants de quatorze ans sont indépendantistes », nous dit-on sur place.

Mais l'ethnocide continue. Faute d'université, nombre de jeunes instruits doivent partir à Dakar. L'accès aux fonctions élites est très limité pour les citoyens de Casamance, suspects aux yeux de l'état sénégalais qui, curieusement, hérite de conceptions et de traditions autoritaires de l'ancienne puissance coloniale.

Evidemment, dans une Afrique en proie à la misère, à l'appauvrissement des paysannes, au mal développement et aux factions armées, à la corruption et à la violence, le Sénégal fait figure de moindre mal. Les récentes élections, l'arrestation de leaders de l'opposition, les actions périalistes en Gambie et en Casamance jettent toutefois le discrédit sur un régime qui, à l'époque de Senghor, avait pu bénéficier d'une image relativement bonne. La propagande, la répression policière et militaire, la non-reconnaissance des peuples, cela existe aussi au Sénégal, hélas.

(Corresp. partic.)



Photo-souvenir près du radôme à Lannion.

hexagonales élus sans apparence régionale, la Bretagne est obligée de compter sur les cinq députés européens de l'ALE (qui seront certainement plus nombreux l'an prochain), sur le groupe « arc-en-ciel » de vingt députés, sur l'intergroupe de 38 députés fédéralistes. Aucun dé-

pute de l'hexagone n'a, à ce jour, rejoint cet intergroupe. C'est particulièrement révélateur de la carence absolue des partis français face aux problèmes régions périphériques de l'Hexagone, dépourvus de pouvoirs alors que l'Europe libérale fait courir un grand risque à leur économie.

J.J.M.

VIENT DE PARAÎTRE :

« Ces îles que l'on dit françaises »

Ce livre, publié par les Éditions de l'Harmattan est le résultat du colloque international organisé près de Lyon, les 27, 28 et 29 novembre derniers sur les « spécificités et la convergence des situations, expériences et stratégies des mouvements de libération en Kanaky, Corse et Guadeloupe » (1). Ce colloque faisait suite à la Conférence des dernières colonies françaises, organisée en Guadeloupe en 1985 et aux journées internationales de Corse.

Même si cela peut paraître étonnant au premier abord, ces trois îles, au statut différent mais considérées officiellement comme parties intégrantes du territoire et de l'espace français présentent de nombreuses similitudes et connaissent une situation coloniale : économie entretenue artificiellement, manipulations démographiques et drainage de la main-d'œuvre, ruine de l'agriculture et de l'artisanat, absence d'industrialisation, attentes à la démocratie et répression contre les militants anticolonialistes, négation de la langue et de la culture.

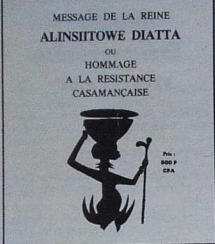
Les contributions à ce livre, préfacé par Jean-Marie Tjibaou, sont consacrées à la situation des trois îles et aux alternatives possibles pour se libérer de la domination coloniale et pour établir un dialogue véritable entre les peuples des dernières colonies françaises et les autres peuples de l'espace français, entre les mouvements de libération nationale des trois îles et les forces réellement démocratiques de France, d'Europe et du monde.



Bref, un livre à lire et à faire lire (2), en attendant la publication du « livre noir » de la répression en Kanaky, Guadeloupe et Corse.

Y.J.

(1) Voir « Le Peuple Breton » n° 289, de janvier 1988, p. 16-17.
(2) Ce livre peut être commandé pour 115 F (franco de port) à Patrick Silvestre, 16 passage Habrand, 75010 Paris.



Un rare historique de la Casamance existant.

« La démocratie sénégalaise »

Senghor le démocrate, socialiste, humaniste, académiste et francophone. Le Sénégal jouit d'une bonne image en Europe occidentale. On lit même qu'il s'agit de « la plus grande démocratie » de l'ouest africain. J'ai voulu en savoir plus.

Dakar, c'est déjà la foire d'empoigne, le surpeuplement. Les marchands, les vendeurs, les cirieux de chaussures protestent contre les refus des visiteurs plus fortunés.

Malgré le pluripartisme, les élections, la démocratie n'est qu'apparente. Les candidats d'opposition risquent à chaque instant leur liberté. Il semble que Senghor, en œuvrant pour l'indépendance, avait regroupé une large partie de la population derrière lui. Mais avant même sa démission volontaire et surtout depuis son remplacement par Abdou Diouf, l'ancien premier ministre, le consensus est brisé. Le mécontentement grandit, la liberté individuelle diminue. La crise économique de cet état partiellement sahélien fait éclater partout la misère, sauf dans le Dakar chic... Dakar est balayée par les vents de sable venus de Mauritanie qui dessèchent tout et recouvrent même les routes.

Parmi les citoyens sénégalais, les plus déçus sont à coup sûr les habitants de Casamance, ce pays sur lequel les dictionnaires font silence, le réduisant à un fleuve du sud de l'état sénégalais.

Deux occupations

Sans que la presse d'Europe en parle, le Sénégal a pratiquement annexé la Gambie, ex-britannique. Ce sont des soldats sénégalais qui assurent la « protection » du gouvernement local.

Europe-Bretagne

LE 16 OCTOBRE A SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44) :

Bretagne 88

Spectacles, animations, jeux, rencontres

Pas de doute pour l'association Bretagne Plus, qui travaille en étroite collaboration avec le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB) : le Sud-Loire est partie intégrante de la Bretagne.

Saint-Sébastien-sur-Loire, au sud de Nantes, accueillera, en effet, une manifestation encore inédite, « Bretagne 88 », dont les organisateurs prévoient un développement considérable dans les prochaines années.

Tout en se voulant encore modeste, la première édition, celle du 16 octobre, offrira dans une ambiance familiale une palette intéressante de distractions et d'activités.

Du jazz à l'apéritif...

Les portes de l'ESCALL (Espace sportif, culturel et artistique Léo Lagrange), rue des Berlaguts, s'ouvriront dès 11 h 30, en particulier aux amateurs de jazz. Chacun pourra, en effet, avant de passer au buffet, déguster en concert le groupe Golvaniq, en même temps que l'apéritif.

Le buffet restera jusqu'à 14 h à la disposition des arrivants, qui y trouveront pour un prix modique, et dans une ambiance musicale, de quoi s'épargner la cuisine du dimanche.

Musique et chants sans frontière

En jouant des diverses possibilités offertes par les salles et les abords de l'ESCALL, remarquable réalisation de la municipalité de Saint-Sébastien, les participants pourront ensuite apprécier d'autres formes d'expression musicale, avec les groupes Kepp Cookin' Mamma (rythm and blues) et Orvez (musique bretonne contemporaine), écouter les contes et chansons de Patrick Even, ou profiter du beau temps (mais si, vous verrez...) pour s'initier aux sports traditionnels bretons.

Le « pot-pourri clownesque » de Jean Kergrist

Entre deux leviers de perche, on ne pourra pas manquer les passages sur scènes... et dans les salles, du fameux clown Jean Kergrist, qui sait comme personne faire rire de sujets souvent graves, et entraîner dans son sillage des grappes compactes de petits (et de grands !)

Quelle Bretagne pour l'Europe de 1992 ?

En marge des spectacles et des activités de plein air, ceux qui le souhaiteront pourront participer à partir de 16 h, dans une salle particulière, à un débat sur la Bretagne dans l'Europe de demain, animé notamment par Pierre-Yves Le Rhun, géographe nantais auteur de « Bretagne et Grand Ouest » paru voici quelques mois, par Michel Philipponeau, premier adjoint au maire de Rennes, et Patrick Mareschal, conseiller général de Loire-Atlantique.

On parlera, bien sûr, de l'actuel découpage régional, qui casse la principale région maritime française et coupe la Basse-Loire de ses principaux marchés naturels.

Boissons fraîches ou chaudes, sandwiches, et naturellement crêpes et galettes seront proposés. Il y aura, bien sûr, des stands (jeux, livres et revues, artisanat, associations...) et une animation permanente sera assurée pour les enfants qui pourront entrer gratuitement.

BRETAGNE+



EUROPEAN YOUNG NATIONALISTS

Jeunesse pour L'Europe des Peuples
Gioventudi Po S'Europa de is Populus

tenir le financement nécessaire au bon fonctionnement et à l'élargissement de la JEP auprès du Fonds Européen pour la jeunesse. Jusque'en juillet 1990, année du 3^e congrès, la Jeunesse Démocratique Bretonne (jeunesse de l'UDB) est membre du comité exécutif et représente donc en son sein les intérêts de l'ensemble des jeunes des peuples minorisés de l'Hexagone, membres de la JEP.

● L'an prochain, l'université d'été de la JEP se tiendra en Catalogne.

Gwenn LE GUENNOU

Peuples du monde

L'Europe des peuples et des régions : une idée qui progresse

LA FIN DE « LA BELGIQUE DE PAPA »

Le Sénat belge devrait voter, vendredi, la réforme institutionnelle qui consacre l'évolution de la Belgique vers un État fédéral, doté de trois régions, la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Si l'État central conserve la haute main sur la monnaie, la défense, le maintien de l'ordre et la Sécurité sociale, il abandonne la maîtrise de l'éducation nationale, des travaux publics et d'une large part du commerce extérieur. Une certaine idée de la Belgique unitaire née en 1830 a vécu. (Page 4)

(La Croix - 6 août 88)

Longtemps, les formations politiques représentatives des minorités nationales du vieux continent auront, seules, défendu l'idée d'une Europe démocratique fondée sur le principe de l'autonomie des peuples et des régions. Au sein du Parlement européen, les vingt députés du groupe Arc-en-Ciel, qui rassemble les écologistes ou socialistes pacifistes allemands, danois et néerlandais, ainsi que les élus nationaux flamands, basques et sardes de l'Alliance Libre Européenne (A.L.E.) ou l'U.D.B. représente la Bretagne, sont les porte-parole naturels de cette autre idée de l'Europe.

Mais aujourd'hui cette idée, hier encore marginalisée et facilement dénigrée par l'appareil de propagande des États centralisés, est volontiers adoptée par des élus issus de partis « classiques », souvent plus enclins à proclamer la sacro-sainte souveraineté de l'État-nation qu'à reconnaître les droits légitimes des communautés ethniques. Ainsi de Michel Pezet, député des Bouches-du-Rhône et probable candidat socialiste à la mairie de Marseille en 1989, qui concluait une émission politique dont il était l'invité sur France Inter, le 27 juin dernier, en proposant comme projet porteur pour la fin du siècle « la réalisation d'une Europe des régions qui se substituerait à l'Europe des États ».

Ainsi de José Happart, le bouillant ex-maire des Fourons, cette commune « belge » revendiquée par les Flamands mais à majorité francophone. Sa démission fut à l'origine d'une grave crise politique en Belgique (la énième) au début de

La fédéralisation de la Belgique est passée discrètement dans la presse française. Désormais, 40 % du budget sera à la disposition des régions. Avec ses 3 ministres (dont le budget, la recherche scientifique, la coopération avec le Tiers Monde et ses 16 députés) la Volksunie a contribué activement à cette fédéralisation. Ce processus a reçu l'approbation des 2/3 des députés et des sénateurs de l'État belge.

voire, en leur donnant le vrai choix ? L'Europe actuelle permet des différences économiques de un à dix, voire de un à vingt, entre Portugal et Grèce d'un côté, et certaines régions d'Allemagne très riches. Cela satisfait le pouvoir économique, mais pas les peuples... »

Face à cette Europe à plusieurs vitesses dont le marché unique ne manquera pas, dans une optique libérale de profits maximum, d'accroître les divisions et les inégalités au détriment des régions périphériques de la Communauté. J. Happart propose une solution :

« Nous nous battons pour l'Europe des régions, qui est l'Europe des peuples. Pour ma part, je ne crois pas à l'Europe des États. Comment concilier les grandes prérogatives des États, défense, monnaie, relations extérieures, commerce, avec celles d'un État souverain européen ? » En ajoutant plus loin : « L'Europe des régions rapprochera plus la politique des citoyens. À quoi servirait d'avoir encore des États centralisés, comme la France, par exemple ? Si on donnait le choix aux Français de se déterminer en faveur d'une région, ou bien d'appartenir à Paris... Ils prendront la région. Car je suis persuadé qu'ils subissent la centralisation parisienne comme un fardeau. »

Les autonomistes bretons que nous sommes ne peuvent qu'approuver. Et quant à justifier la permanence des États par un souci d'efficacité économique, la réponse vient, cinquième : « L'Europe des États resterait en concurrence, celle des régions serait complémentaires, donc ouverte. Avec ce qui coûte la concurrence, rien qu'en publicité, on peut imaginer que si ces moyens étaient placés dans l'information, l'assistance sociale, etc... On pourrait organiser autre chose ! »

« La Belgique n'est pas un pays, mais un État créé artificiellement par le congrès de Vienne en 1815, avec des gens d'expression flamande du sud des Pays-Bas, et d'autres d'expression française, ou en tout cas wallonne, du nord-est de la France à l'époque. On a fait de la Belgique un État-tampon face aux nations bellicieuses de France, d'Allemagne, et de Grande-Bretagne. »

« C'était un État voulu par tout le monde, sauf par la population. Il n'y a donc pas de profond sentiment national belge. »

Cette réflexion, J. Happart l'étend très logiquement à l'Europe entière :

« Vous savez, les frontières des États européens ont été fixées par des généraux à l'issue des guerres ; on a très rarement demandé l'avis des populations. Alors, est-ce si dérangeant de demander aux gens ce qu'ils veulent qu'on fasse avec eux, quel est l'État dans lequel ils veulent

« L'esprit de concurrence, c'est la loi de la jungle. Mais pas un trait d'intelligence. L'intelligence bien utilisée doit servir à aider les plus faibles, pas les plus forts. Notre rôle à nous, hommes de gauche, c'est de tempérer, de redistribuer, de donner aux plus faibles, de leur ressortir la tête de l'eau. En Belgique, l'Europe des régions nous rendrait la vie plus facile avec nos voisins flamands. »

C'est un processus d'autonomie qui est décrit ici, même si le mot semble encore confronté à quelque blocage psychologique résultant de modelage des pensées. Poursuivez votre réflexion, MM. Happart et Pezet, et que d'autres vous rejoignent nombreux. Alors l'Europe, peut-être, cessera d'être l'instrument d'une élite de technocrates au service d'États centraux jaloux de leur souveraineté pour devenir, enfin, l'affaire des Européens. La démocratie y gagnera beaucoup... Et la Bretagne avec elle.

Jul GUEGUEN

19

Jeunesse

Séminaire d'été de la jeunesse démocratique bretonne



Les 20 et 21 août s'est déroulé à l'île de Groix le séminaire d'été de la Jeunesse Démocratique Bretonne (JDB) qui regroupe les jeunes de l'UDB et tous les jeunes qui, « par des idées et des pratiques progressistes, œuvrent pour l'autonomie de la Bretagne et le fédéralisme européen ». Au programme de cette rencontre figuraient plusieurs thèmes : l'UDB et l'Europe, la Bretagne dans l'Europe, les jeunes face à l'emploi en Bretagne. Les interventions et débats (deux tables rondes de trois heures en deux jours) ont permis de laisser, volontairement, à la détente, un espace de temps large, rendant ce type de rencontre fort accueillant et enrichissant.

Quelle Europe voulons-nous ?

La responsable des affaires européennes à l'UDB, membre du bureau exécutif de la Jeunesse pour l'Europe des Peuples, présente les organisations européennes auxquelles l'UDB est affiliée : l'Alliance Libre Européenne (ALE) et la Jeunesse pour l'Europe des Peuples (JEP). Il s'agit avant tout de montrer l'importance de ces deux instances à la fois comme lieux de solidarité des peuples minorisés de l'Europe des douze et comme lieux d'émanation de la revendication d'une autre Europe que celle qui nous est promise. Nul doute que l'ALE dont certaines des organisations possèdent déjà des députés européens (deux Flamands, un Sardo, un Basque, un Wallon), se développera encore. La JEP, plus récente et où on retrouve les « jeunes » de certaines organisations appartenant à l'ALE, est maintenant bien lancée : au début du mois de juillet elle a tenu sa troisième université d'été, en Sardaigne.

Après la description détaillée du tissu des relations européennes que les mili-

tants bretons progressistes ont mis en place et sur lequel il peuvent désormais compter pour renforcer la solidarité des peuples minorisés d'Europe, C. Guymard exprima, au travers d'une démonstration chiffrée et précise, sa crainte de voir la Bretagne (comme d'autres régions périphériques) passer à côté des retombées de la construction du marché unique européen. Non pas parce que la Bretagne est dépourvue d'atouts mais à cause, essentiellement, de l'absence totale de politique d'aménagement du territoire tant au niveau de l'hexagone qu'au niveau européen. Jacques Voizard, homme de droite, qui venait de remettre au Premier ministre un rapport alarmiste sur le thème, à nouveau d'actualité, « Paris et le désert français », apportait au responsable de la commission « institutions » de l'UDB, l'occasion de rappeler que sur cette question, une de plus, l'UDB n'avait pas attendu 1988 pour construire une analyse pessimiste mais pertinente. Jacques Voizard lira-t-il Le Peuple Breton ?

L'Europe ne fera pas tout

Comme il ne faut pas tout attendre de l'Europe, même dans le cas où, enfin, une politique volontariste et cohérente d'aménagement de l'espace serait mise en œuvre, il convenait ensuite de montrer que des problèmes fondamentaux continuaient de se poser en Bretagne et qu'ils devaient être résolus par les Bretons. Le troisième thème de ce séminaire abordant l'un de ces problèmes : l'emploi des jeunes. Pour dépasser le constat selon lequel les jeunes Bretons sont plus touchés (et autrement touchés) par le chômage que les jeunes en moyenne hexagonale, Y. Fievet, responsable du secteur « Etudes et Réflexion » de l'UDB, présente les solutions qui, selon lui, permettraient de lutter sérieusement contre un mal qui n'est pas inéluctable, auquel il n'est pas possible de vouloir s'habituer. S'il n'existe pas de solutions

miracles pour créer massivement et rapidement des emplois, pas plus en Bretagne qu'ailleurs, des choix volontaristes des pouvoirs publics et un autre regard posé sur la gestion des entreprises en terme de coût du travail pourraient permettre de revenir lentement à une situation plus acceptable. Citons quelques-unes des idées avancées :

— Sachant que le secteur des services aux ménages (et plus précisément les services de proximité), où les besoins sont très loin d'être satisfaits, sont appelés à se développer, c'est là que la réflexion et les pratiques doivent être menées. Mais les services de proximité ne peuvent être pensés, initiés, organisés et gérés que localement. On en revient à l'insuffisance de décentralisation et de pouvoir local.

— Le partage du travail, par la réduction du temps de celui-ci, est une idée qu'il est dangereux d'abandonner. Des pays comme le Danemark, l'Autriche, la Suède, et, en RFA, des secteurs comme la métallurgie, réussissent en ce domaine des choses que l'on gagnerait à regarder de plus près. Si des expériences menées ailleurs ne sont jamais véritablement transférables, il existe toujours des enseignements positifs à en tirer.

— Aujourd'hui la part du travail direct dans le coût de production des entreprises n'est plus que de 10 % à 20 %, parfois moins de 10 %. Il est peut-être temps de rechercher les gains de productivité, qui alimentent la croissance, autrement que par le licenciement des salariés.

Au revoir et à bientôt

La partie studieuse du séminaire fut clôturée par Y. Jardin, conseiller municipal à Douarnenez, qui fit valoir l'importance pour l'UDB d'avoir des élus et surtout le rôle que ceux-ci ont à jouer sur la scène locale. L'approche de plusieurs scrutins locaux (cantonales en septembre, municipales l'an prochain) a fourni l'occasion d'un débat où l'on ne se cacha par les difficultés.

Les membres de la JDB se retrouveront cet hiver pour débattre autour d'un thème non encore précisé. Il ne fait pas de doute que l'actualité socio-économique et politique en Bretagne offre un choix foisonnant.

Yann BIZIEC

N.B. : Pour prendre contact avec la JDB, écrire au journal qui transmettra.



Culture

Un ouvrage sur les compositeurs bretons



Henri Marot, déjà auteur d'un livre sur la « chanson populaire bretonne » en 1987, présente aujourd'hui une petite étude de 117 pages sur les compositeurs bretons et leur inspiration. Le mouvement surprenant de retour aux sources musicales populaires de la fin du XIX^e siècle est d'abord présenté, surtout vif en Russie et en Europe centrale (Rimsky-Korsakov, Moussorgski, Kodaly, Bartok, Smetana, Dvorak, Chopin) et du nord (Grieg et Silbrius) présent aussi en Europe de l'ouest et même au Brésil (Villa-Lobos). Les Bretons suivent peu la voie du retour aux sources populaires inaugurées en France par le Cénéval Vincent d'Indy. Pourtant, Vincent d'Indy a influencé Paul Le Flem. Les « Six », Guy Ropartz, Paul Ladmirault, Jean Cras, Adolphe Piñou, Louis Vuillemin et Paul Le Flem ont travaillé sur la matière bretonne. G. Ropartz surtout au début de sa carrière, Paul Ladmirault, tout au long de sa vie artistique, Piñou, Vuillemin, sont résolument bretons sans qu'il y ait vraiment une école musicale bretonne, faite de liens étroits ou d'unité de style entre eux, contrairement aux « Seiz Breur » dans les arts décoratifs.

Injustement oublié, Louis Vuillemin n'a eu ni la célébrité ni la longévité de Paul Le Flem (mort en Trégor et non dans le Midi, comme le dit le livre), ni la renommée de Bourgault-Ducoudray, muscologue comme Maurice Duhamel. Les organistes ont été nombreux et brillants, plus en tout cas, et c'est compréhensible, que les chefs d'orchestre.

Pour l'auteur, ce n'est qu'avec la création d'Alan Sivel qui est venue la gé-

Les souvenirs de Botrel

Les souvenirs de Botrel ? Quel intérêt ! diront ceux qui n'apprécient pas le charme désuet du provincialisme.

Yves Salmon, éditeur de Vezin-le-Cocq (35) vient de rééditer « Les Souvenirs d'un barde errant, publiés et préfacés en 1926, par Charles Le Goffic, qui évoque l'injustice qu'il y a à contester à Botrel, une nationalité bretonne qu'il affirmait » par des signes sans équivoque, ajoutant que « les chansons de chez nous prenaient être, et de fait étaient bien réellement les chansons du peuple breton tout entier ».

« Notre chansonnier national » comme l'appelle Le Goffic — tout ceci doit être replacé dans le contexte tricolore cocardier des années 20 — était un autodidacte d'origine très populaire dont le succès s'explique par l'écho qu'il donnait à une mentalité bretonne alors très répandue. Les souvenirs d'enfance montrent quelles pouvaient être les conditions de vie en milieu rural gallo vers 1875, et des émigrés bretons à Paris. L'aspect patriotique français revanchard qu'arbore Botrel en adhérant à la LDP de Derouledes avant 14 est lui aussi une tendance dominante.



tion proprement celtique. Un ouvrage de vulgarisation bienvenu (70 F., éditions CID).

J.J.M.

L'Aubépine de mai Chronique d'une usine occupée Sud Aviation Nantes, 1968 par François Le Madec

On vient de commémorer le 20^e anniversaire des « événements » de mai-juin 1968, qui ont laissé une trace profonde sur la société actuelle et de nombreux articles de journaux, émissions de radio et de télévision, ainsi que plusieurs livres ont été consacrés à l'évocation des manifestations étudiantes et du mouvement de grèves, sans précédent depuis 1936, qui a alors paralysé tout l'hexagone. Ce faisant, on a surtout parlé de ce qui s'était passé à Paris, en oubliant un peu le rôle important qu'avait joué notamment la région nantaise dans le déclenchement et le déroulement des « événements ». Il ne faut pas oublier que l'usine Sud Aviation de Bouguenais, dans la banlieue sud-ouest de Nantes, a été la première usine occupée (à partir du 14 mai 1968), rejointe bien vite (le 15) par l'usine Renault, de Cléon, puis par l'usine DBA Lockheed, de Beauvais, puis par des dizaines et des centaines d'autres. C'est aussi à Nantes que s'opéra dans la nuit du 15 au 16 mai, la première jonction entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier avec l'arrivée d'un millier d'étudiants nantais dans l'usine Sud Aviation, dans la nuit du 15 au 16 mai 1968.

Un livre qui vient de paraître à Nantes permet de revoir jour après jour cette page d'histoire : « L'Aubépine de mai. Chronique d'une usine occupée. Sud Aviation Nantes 1968 ». L'auteur de ce livre n'est pas un historien ni un journaliste, mais un ouvrier ajusteur et c'est ce qui en fait un document exceptionnel.

« C'est à chaud », dans les semaines qui ont suivi, au cours de l'été 1968, ce livre est un témoignage très vivant, celui d'un ouvrier ajusteur dans une des principales usines de la métropole industrielle de la Bretagne. Il vient d'être édité par le Centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (C.M.O.T.) de Nantes. Ce livre de 143 pages est illustré de photos prises pendant l'occupation de l'usine. Il est en vente au prix de 68 F dans les bonnes librairies.

Chansons sur la mer et les marins

Dastum vient d'édition un numéro double de « musique bretonne » (août-septembre, 30 F.), sous forme d'un recueil de documents inédits ou rares sur le thème de la mer et des marins. Les collections de feuilles volantes en breton relatant des incidents ou des catastrophes maritimes sont abondantes. La partie en français est plus réduite, en raison des publications déjà abondantes du Chasse-Marée. L'ensemble est bien agrémenté d'illustrations anciennes.

Article 31

20 F le numéro, BP 423, 75527 Paris Cedex 11. Toujours une solide documentation sur les paroles et les actes de l'extrême droite, notamment sur son implantation dans la population de certains quartiers. Et une étude des aspects idéologiques les moins publics.

Culture

« L'HISTOIRE CULTURELLE DE LA BRETAGNE » A LA LOUPE

La lecture de Pascal Rannou (4^e partie)

Jalons pour une synthèse de l'HLCB

I. Le style : Il oscille entre préciosité (J. Vier, J. Balcou, A.P. Ségalen), lyrisme (F. Movannou), rigueur universitaire (G. Min, B. Duchâtelet) ou moyen-terme, sans excès et accessible (E. Bérést, J.A. Le Gall).

II. Le ton : Certains auteurs font de l'esprit ou croient en faire (J. Vier), d'autres ont un réel sens de l'humour (E. Bérést, F. Movannou) ou un sens de l'exotisme qui les fait friser l'ampigour (Y. Le Gallo). Chez d'autres, ça ne rigole pas (J. Le Du et Y. Le Berre, G. Min, B. Duchâtelet).

III. Les bibliographies : Entre les quatre titres consacrés à Lannion et les deux-cent cinquante fournis par L. Fleuriot, la marge est grande et ce domaine manque de rigueur. Les littéraires (Y. Chevrel, E. Prigent) sont plus souvent à prendre en défaut que les autres (M. Lagrée, S. Kerhervé) qui fournissent d'autres éléments de recherche. Sans doute n'est-il fallu un consensus qui fixât un juste milieu entre vulgarisation et spécialisation.

IV. L'icongraphie : Fabuleusement riche, elle crée de véritables bouffées d'air pur entre des textes qui sollicitent l'intellect avec exigence. Aussi faut-il féliciter J. Balcou, R. Le Bihan et Marcel Bélec qui ont assuré la réalisation, ainsi que E. Leclerc qui a prêtés maintes pièces de ses collections personnelles. Un petit reproche : certains personnages figurés en photographies ne sont pas évoqués dans le texte. C'est le cas de Y. Sohier, F. Gourvil, J. Gros, M. Glanville, Y. Foubert... et d'une manière générale des acteurs de l'Emsav, mais aussi de ses sigles : SAV, Mob, ou de ses mouvements : Ar Falz, Korróg. Comment le non-initié s'y retrouverait-il ?

V. Les redites et les contradictions sont assez fréquentes : Plus de concertation aurait permis de les éviter, sauf quand il s'agit d'oppositions constitutionnelles, telles celles qui font de Le Du et Le Berre, deux marginaux — comment s'y prendre alors pour les ôter à leur aveuglement ?

VI. Pauvre Bretagne : Quel florilège d'inépuisable anti-bretonnes constitue cette HLCB et dans tous les domaines : histoire, celtique, littérature... Il est bon de le savoir, car la mauvaise foi des gallophones finit en fait par se retourner contre eux.

VII. Oublis : Il serait vain de persifler et de relever le nom de trop d'absents — mais pour une fois, je suis d'accord avec Y. Le Berre : l'HLCB est encombrée d'une « pierre de trottoir » — le mot est de R. Pomeau dont on aurait pu se passer. Par contre, Guillevic, Keineg ou Eléouët méritent plus que quelques citations. Le mouvement breton, indissociable de la vie culturelle : aurait pu constituer un chapitre qu'A. Daniel, M. Nicolas ou J.J. Monner

aurait concocté. L'histoire des revues telles : « La Nation Bretonne », « Sav Breizh » et « Bretagnes » est omise ; là aussi, la matière est riche ! Si il est question de « Basse-Bretagne et Bas-Bretons », on ignore « Haute-Bretagne » et « Hauts-Bretons », ce qui est singulier. On aurait pu aussi étudier les anthologies plus récentes (Durand, Le Quintrec...) et les nombreux ouvrages consacrés aux problèmes culturels bretons (Abhervé-Guéguen, Movannou).

VIII. Mythologie celtique et trahison des clercs : « Il est temps », écrit K. Kegener en 1975, à la sortie du *livre d'or de la Bretagne* de Ph. Durand, de dégonfler la baudruche de l'éternelle sentimentalité celtique (Bretagnes n° 1). Et le théoricien d'évoquer certaines combinaisons archaïques de traditions populaires plus proches du cartésianisme que d'une mythomanie celtique ressassée depuis deux siècles... Or, cette tendance à ne voir en la Bretagne qu'une terre de rêves a continué à couper les intellectuels du peuple, qui ne s'est pas reconnu dans leur projection et n'a pas défendu sa culture. Mythomanie et trahison des clercs sont liés. Et cela n'est pas assez montré dans l'HLCB, dont certains collaborateurs reprennent les clichés celtomanes à leur compte.

IX. Des critères de choix discutables : « Sont analysés dans l'HLCB :
1) Les auteurs nés en Bretagne ou y ayant vécu, mais n'en ayant pas parlé — ce malgré le postulat énoncé par J. Balcou, dans son introduction.

2) Les auteurs extérieurs, qui la prennent pour décor, ou pour cible. D'où l'impression fâcheuse que l'HLCB est trop inféodée à Paris, et fait trop d'honneur aux Bretons d'origine qui ont oublié leur patrie.

Une question douloureuse se pose alors : si l'on élimine les uns et les autres, que nous restera-t-il ? Une plaquette de cinquante pages, comprenant quelques marginaux qui ne se sont pas pliés à l'attraction parisienne, et les plus représentatives figures de la dévotion anti-bretonne ?... **Voilà pourquoi une HLCB aurait dû, peut-être, être plus culturelle que littéraire — faite de matière — et ne pas négliger costumes, architecture, sports traditionnels, musique et danse comme cela a été le cas.**

X. Diversité et unité : On a essayé de le montrer, les talents sont divers, les motivations aussi — mais une constante demeure : excepté J. Le Du et Y. Le Berre, quasiment tous les auteurs de l'HLCB tiennent un propos patriotique, sinon nationaliste, qui dénonce avec virulence les méfaits du centralisme — même ceux qui on ne rencontre guère sur le terrain des luttes : tels MM. Guiton, Lozac'hmeur Bérést... Même si elle paraît parfois douteuse, cette unanimité réjouit. On attend désormais que les auteurs de l'HLCB joignent l'action à la parole !

DECASSINE - VUE PAR LES BRETONS



Présence de la bande dessinée.

Leur œuvre est destinée à durer. Une suggestion : pourquoi ne pas continuer le travail en publiant chaque année un supplément sous forme de fascicule — un peu à la manière de l'*Encyclopaedia Universalis* — qui ferait le point sur telle ou telle nouvelle découverte et permettrait de réactualiser sans cesse l'HLCB ? En attendant, malgré la volée de bois vert que nous avons cru bon d'administrer à quelques-uns, merci à Y. Le Gallo et à J. Balcou pour cet ouvrage passionnant dans l'ensemble, sorte de nouveau *Barzaz Breiz* qui pourrait faire, comme l'écrivait G. Sand en 1856, qu'« qu'aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui tirer son chapeau » (HLCB, T.II, p. 247).

Pascal RANNOU

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Péron, secrétaire : M. François, trésorier : J. Guéguen. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION
Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex. Publicité : au journal. Directeur de la publication : J.J. Monnier. C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 4^e trimestre 1988.

POBL VREIZH

Basho

Jours de printemps



Une anthologie d'Alain Kervern sur les « haïku » de Basho. Un travail passionnant à propos duquel Pascal Rannou se livre ici à une réflexion plus générale.

Le haïku est un court poème japonais composé de trois vers de cinq, sept et cinq syllabes. Il trouve sa forme définitive vers le XVII^e siècle. Les auteurs les plus connus sont : Basho (1644-1694), Issa (1763-1827), et Shiki (1866-1902). Maurice Cuyaud, dans l'*Anthologie Promenade* qu'il consacre à ce genre littéraire sous le titre « *Fourmis sans ombre* » (Phebus, 1978) (1) nous en brosse un bref historique (pp. 34 à 46).

« Haïku » est en fait un mot-valise. Au commencement était le « haïka » ou « poème libre » dont une variété était composée de deux strophes inégales : 5 + 7 + 5 syllabes pour la première et 7 + 7 pour la deuxième. Pour des raisons qu'explique M. Cuyaud, on décida vers 1650 de ne retenir et de ne publier de ces « haikai » que le début, en japonais « hokku », en l'occurrence la première strophe « Haikai » + « hokku » = « haïku », tout comme « motor » + « hotel » = « motel ». C'est lumineux !

Le principal initiateur de ce type de poème est Basho, auquel notre compatriote Alain Kervern consacre une anthologie intitulée « *Jours de printemps* », chez Arfuyen (2). Aux textes traduits sur la page de droite font écho les mêmes poèmes calligraphiés sur la page de gauche par Shoun Michio Nakasato. La couverture représente un portrait imaginaire de Basho par Buson, son principal disciple « La tradition veut que chaque haïku renvoie à une saison déterminée » (Cuyaud, p. 23) ce que rappelle A. Kervern en précisant que son choix « correspond aux quatre haïku dont doit donc figurer « une allusion plus ou moins ténue à la saison » : « chute d'un pétale/et de la goutte captive/leur de camélia » (p. 25).

Livres

Lire ou ne pas lire des haïku ?

Même ignorant du japonais, on peut se laisser griser par les arabesques des calligraphies après avoir pris pour tremplin à notre méditation ces notations fugaces sur l'envol d'un papillon, les « pins (...) flottant dans la brume » (p. 19) ou « la pluie sur les saules » (p. 39). La traduction d'A. Kervern privilégie les indépendantes ou les simples juxtapositions de groupes nominaux, excluant le narratif, ce qui correspond bien aux propos de Basho pour qui « un haïku c'est simplement ce qui arrive en tel lieu, en tel moment » (Fournis sans ombre, p. 17) et de M. Cuyaud qui ne voit en lui « rien de plus que la saisie éphémère d'un instant » (p. 15) où l'on montre « son désir de manifester son assentiment à tout ce qui survient » (p. 17).

C'est ce qui fait que le haïku peut se heurter à la critique, à la mentalité occidentales donc la nôtre. Tous les théoriciens européens du haïku, Cuyaud mais aussi Barthes, Blyth ou Munier mettent l'accent sur la suggestivité, « l'art contre-déscriptif » (Barthes) (3) de ce type de poème, sur le fait qu'« il n'y a rien à ajouter au haïku (...), il est tel quel, autorité pure qui n'a elle-même à s'autoriser de rien » (Cuyaud, p. 12), qu'« il s'agit dans le haïku de susciter par le truchement des mots un mouvement de l'esprit vers la chose » comme elle est dans l'insistant de sa révélation soudaine » (R. Munier) (4).

Sott — mais inutile alors d'écrire le moindre travail de réflexion sur le haïku, puisque « réfléchir, c'est mettre déjà hors de la cible » (Tao-ou, cité par M. Cuyaud, p. 26). L'attitude discursive occidentale se heurte aux tendances contemplatives orientales. Bien sûr, on ne rétroquera que les Celtes « grands dévotiers d'inconscient » sont à même d'apprécier un art en prise sur la sensation et l'imaginaire — mais ne peut-on aussi être breton et ressentir le goût de l'analyse sans se trouver contradictoire ? Nous devions donc nous contenter de savourer le poème sans chercher à discerner ses mécanismes. Oui, mais le problème est que nous ne le lisons qu'en français... sans forcément connaître la pratique du bouddhisme zen dont, rappelle R. Munier, « à l'égal des autres arts du Japon tels le Nô, le tir à l'arc, la calligraphie, la peinture, l'arrangement des fleurs, l'arts des jardins, il est tout imprégné ».

D'où une série de questions : n'est-il pas fallacieux de lire des haïku sans connaître la langue ni la philosophie qui les véhiculent ? Peut-on les traduire sans les trahir ? A plus forte raison, les auteurs non japonais peuvent-ils honnêtement se permettre d'écrire des textes présentés comme des haïku, ainsi que le fit naguère Paul Keineg (5), et qui risquent de n'en retenir que l'apparence (et encore l'apparence de la traduction), ces textes n'étant pas écrits bien sûr en idéogrammes.

Autant de questions auxquelles je serais tenté de répondre par la négative. Lisant un haïku, je ne lis qu'un ersatz, ignorant que je suis du zen et de la langue, je peux certes me sentir complice de la sérénité

qui émane de ces « griffures de lumière », selon la belle formule de Barthes : « Le printemps s'en va / cris d'oiseaux / poissons aux yeux pleins de larmes » Basho, trad. A. Kervern, op. cit., p. 29.

Mais, lecteur pressé, j'achève le livre en dix minutes alors que chaque verset devrait me procurer une après-midi de recueillement. Pre, à la longue je n'y vois que banalités, j'en ressens la compagnie fastidieuse. Au mieux, j'apprécie une traduction. Ce qu'écrit M. Cuyaud (op. cit., pp. 46 à 55) des adaptateurs de haïku laisse perplexé : à un même texte correspondent des moutures fort différentes. Qui croire ? Enfin, écrire en français des haïku ne paraît pas présomptueux, usurpé : ce serait des textes contemplatifs peut-être, comme tant de poètes en concevoient avec raisons aujourd'hui, fuyant le bavardage (cf. l'interview de Guillevic, P.B. n° 292, pp. 19-20) mais des haïku, point. Les noirs américains considèrent souvent avec scepticisme et ironie le blues joué par des blancs, à plus forte raison par des blancs européens, plus encore par des blancs non-anglophones. Je me rappelle l'indulgence amusée qui avait accueilli il y a quelques années, dans un bar folk breton, des musiciens danois jouant notre musique et dont le groupe s'appelaient... Ar Folk !

Quoi qu'il en soit, le travail réalisé par des gens comme Kervern et Cuyaud est passionnant et de nature à susciter des vocations linguistiques. On ne peut par ailleurs que constater l'existence d'atomes crochus entre Bretagne et Japon. A. Kervern est sympathisant de la cause bretonne (6), P. Keineg écrit des « haïku » (?) en breton... mais le seul breton bretonnant qui pourrait légitimement en écrire dans cette langue est sans doute... Makolo Nogué, japonais réincarné chez nous, dramaturge et probablement imprégné de culture zen avant son arrivée en Bretagne. On aimerait savoir ce qu'il en pense !

Pascal RANNOU

NOTES :

(1) Maurice Cuyaud, « Fourmis sans ombre », 312 p., anthologie thématique (moments, humour, bestioles, printemps...) ponctuée de contes, 45 p. de préface très éclairantes.

(2) Arfuyen, 2 rue du Débarcadère, 75017 Paris. « Jours de printemps », 47 p., bibliographie exhaustive de Basho, 50 F — Arfuyen a publié aussi « Haïku » de Buson et « Sous le ciel de Shirano », haïku de Issa.

(3) Roland Barthes, « L'Empire des signes », Les sensuels de la création », Skira, Genève, 1970.

(4) Roger Munier, « Haïku », Fayard, Paris, 1968.

(5) Paul Keineg, « 35 Haïku », Bretagnes, Taulé, 1978.

(6) Nous avons publié récemment le compte rendu d'un livre de son épouse « Les Faudourgs et la Radé », épopée rurale et brestoise par A.M. Kervern-Quéffelec.

Un guide précis pour une zone méconnue



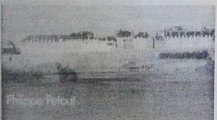
28 fiches de 2 à 4 pages constituent un petit guide très intelligent sur l'Argoat des Côtes-du-Nord. Plus de quarante communes se sont regroupées en « pays d'accueil ». Il s'agit d'accueillir ceux qui veulent découvrir la tranquillité et le calme de ce secteur, de répondre à leurs questions éventuelles.

Edmond Rébillé, cheville ouvrière de la plaquette, présente la zone, en deux fiches vertes, et en six fiches oranges (histoire, patrimoine culturel).

Puis quatorze circuits touristiques de 30 à 65 km avec carte au 1/100.000^e et une découverte de Guingamp suivent sur carton jaune. La nature (faune, flore, pêche) suit, sur carton bleu. Quatre pages sur les loisirs possibles dans chaque commune précèdent un répertoire des restaurants et créperies. Il y manque tout de même des indications de standing puisque l'on y mange parfois pour 40 F, parfois pour 200 F par personne ! Hôtels, gîtes ruraux et d'étape, chambres d'hôte sont aussi répertoriés, ainsi que les campings.

Renseignements : Argoat 22, Pays d'Accueil, mairie de Bourbriac (22390), tél. 96.43.44.43.

Le guide de Saint-Malo



Paru trop tard pour être présenté en juillet, ce beau livre de 220 pages, écrit par le conservateur du Musée de Saint-Malo, est consacré au pays malouin : aspects géographiques, éléments d'histoire, monuments, renseignements pratiques. Le tout est agrémenté de nombreuses photos couleurs et de dessins et cartes. Bien que l'historique soit assez mal relié au contexte de l'histoire de la Bretagne, le livre est plaisant et pratique (Manufacture IOFF).

24

PB-Service

Lettre du G.D.M. (n 18)

La situation en Lettonie en 1988, pays balte annexé par l'URSS, où l'on manifeste, revendique pour l'identité culturelle et la liberté, où la presse elle-même a acquis une liberté de ton qui surprend. L'article commence par un historique indispensable pour comprendre cette situation. Dans le même numéro : la résolution du Parlement européen sur les minorités ethniques de la CEE (texte intégral). Des nouvelles brèves sur différentes minorités, une bibliographie, la liste des dossiers disponibles (groupement pour le droit des minorités, 68 rue de Babylone, 75007 Paris).

Chant de la mer tume

Sur une terre où les ministères de la mer sont éphémères Mellec devient Mellic c'est bien le hic. Quel meli-melo drame

L.N.

Des conseils à ne pas suivre...

Dans son entretien avec Pascal Rannou publié dans le PB d'avril, le poète Eugène Guillevic évoquait le procédé machiavélique utilisé par Jean Paulhan, afin de tester les auteurs, auxquels il produisait des conseils aberrants qui les devaient bien se garder de suivre s'ils tenaient à conserver son estime.

On en trouve une intéressante illustration sous la plume de Paulhan lui-même, dans sa postface à l'« Auberge Parpillon », du Brestois Noël Devalux, où il écrit notamment ceci :

« Avec cette allure un peu fanatique, qui lui fait repousser les meilleurs conseils — c'est tout à fait en vain, par exemple, que je l'ai prié de renoncer à la dernière phrase d'Environ de l'absence, qui me semblait à moi inutile, et même trop insistante (et puis, j'avais pris la fillette pour un démon, et je tenais à mon idée) ; avec cette allure un peu fanatique donc, il est, tout au moins dans ses lettres, plutôt doux et conciliant ».

Devalux après Guillevic (Terraqué est paru en 1942, l'Auberge en 1945) on s'étonnera qu'un esprit aussi lucide ait pu imaginer, même un instant, qu'il pouvait faire dévier de leur chemin des Bretons déterminés.

On reconnaîtra toutefois que le léger fanatisme qu'il feint de reprocher à Devalux a autrement d'allure que ce fameux empiètement, dont nous savons bien qu'il doit tout à la médisance, mais auquel n'aurait pas manqué de se référer des esprits plus ordinaires.

Mikael ERWAN

CBAP Brest

(37 bis rue V. Hugo)

Stages Musique, danse et chant traditionnels

Premier trimestre 88/89 :

● **Accordeon diatonique** : 22-23 octobre, avec Ronan Robert ; 10-11 décembre, avec Philippe Roguez

● **Cornemuse** : 22 octobre, 3 décembre, avec Jakez Pincet

● **Uilleann-pipe, bombarde/biniou-coz, guitare, violon, chant traditionnel** par les membres du groupe Gwerz : 19-20 novembre

● **Kan ha diskan** : 6 novembre, avec Erwan Tangy

● **Dances traditionnelles** : Danse Poullet, 19 novembre, avec Raphaël Hellec ; suite Dardou, 4 décembre, avec Andrew Birren

● **Terroirs et styles musicaux de Bretagne Occidentale** : 5 novembre, avec Pierre Créplion

Enseignement de musique, danse et chant traditionnels

Le Centre breton d'art populaire propose un enseignement de musique, danse et chant traditionnel du niveau débutant au niveau perfectionnement. Cet enseignement offre plusieurs possibilités : cours hebdomadaires, journées ou week-ends d'étude ou les deux cumulés.

● **Les cours hebdomadaires** : — Initiation à la musique : méthode active (6/8 ans), flûte à bec (8/10 ans), chant collectif (8/12 ans).

● **Pratique instrumentale (à partir de 9 ans)** : cornemuse, bombarde, harpe celtique, tin whistle (flûte irlandaise), flûte traversière en bois, guitare, violon, accordéon diatonique.

— **Dances traditionnelles**. — **Autres cours** : chant collectif pour adolescents et adultes, cours d'ensemble, éducation de l'oreille et préparation à l'écriture musicale, écriture musicale (harmonie et contrepoint).

● **Journées et week-ends d'étude** (réservés en principe aux non-débutants) : — Accordéon diatonique, avec Ronan Robert, Philippe Roguez, Yann Dour, Philippe Bardoul, Mike James.

— Cornemuse, avec Jakez Pincet

— Kan ha diskan, avec Jean-François Quémener et Erwan Tangy

— **Terroirs et styles musicaux de Bretagne Occidentale**, avec Pierre Créplion

— Harpe celtique avec Mona Hély

— **Dances traditionnelles** (différents terroirs) : Poullet, Suite Dardou, danses du bas-Léon, danses de Loudéac, danses du pays de Châteaubriant, danse fisel

— Uilleann-pipe, bombarde/biniou-coz, violon, guitare, chant traditionnel avec les membres du groupe Gwerz

— Enseignements et inscriptions : tél. 98.46.05.85



SE LAOÛIT

DISQUES

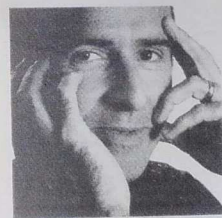
Le retour du grand Dan

L'année 1988 restera sans doute dans les annales, comme un bon cru pour la musique bretonne. La sortie des enregistrements s'effectue à un rythme soutenu avec, entre (beaucoup d'autres le « Vaisseau de Pierre » des Tri Yann et aujourd'hui, le dernier Dan Ar Braz. Et ce n'est pas terminé, puisque l'on annonce, notamment, pour la rentrée, un nouveau Stivell.

Et, fait nouveau, la plupart de ces parutions sont également disponibles en disques laser. Un plus, assurément, pour la production musicale bretonne.

Dan Ar Braz : « Septembre bleu » (réf. 10037, Hello ! Records, Just in Distribution).

Car oui, voyez, voyez, braves gens, le grand Dan lui-même en personne est de retour, sortant d'un (trop) long silence de près de trois ans.



Et quel retour mes amis ! Le disque que nous propose aujourd'hui le « meilleur guitariste breton du monde » est un petit bijou parfaitement ciselé.

On ne présente plus Dan Ar Braz en Bretagne. Mais si tout le monde sait que Dan a été le guitariste-complice d'Alan Stivell de « Rellets » à « Chemin de terre » en passant par l'Olympia, qui a, depuis lors, suivi son itinéraire, en dehors d'une poignée de fans ? C'est dommage ! Dan Ar Braz a l'étoffe d'un Ry Cooder (1), il mériterait d'être aussi connu. Et son parcours a été exemplaire, depuis la sortie de son premier disque « Douar Nevez », qualifié de chef-d'œuvre par beaucoup et annoncé comme « indispensable » par Marc Robine dans « Parole et Musique », une référence.

Sans problème ? L'étiquette de musicien « breton », si lourde à porter depuis que le mépris pèse à porter depuis que la Bretagne (combien de journalistes parisiens au Festival de Lorient, cette année ?).

La musique de Dan (Ar Braz) est pourtant universelle, (comme le sont toutes les musiques de qualité) et il la veut telle, sans pour autant renier une identité qui, d'ailleurs, affleure sans cesse à la surface de « Septembre bleu », sa dernière création.

« Septembre bleu » ? Un paysage breton, des petites maisons basses et blanches, entre pluie et soleil. Et la mer, bien sûr, toujours présente.

Scintillant, lumineux, étincelant, les mots affluent pour qualifier ce sixième enregistrement de Dan, paru chez Hello ! Records, nouvelle appellation de CDPE (2) qui, il faut bien le dire, sonnait davantage comme un sigle administratif que comme un label de maison de disques.

Parmi les (nombreux) morceaux qui retiennent l'attention, relevons tout particulièrement, sur la face A, « Septembre bleu » qui donne son titre à l'album, « L'eau de l'âme », somptueuse et surtout « Mariage au bord de mer » un titre superbe, que l'on entend d'ailleurs assez souvent sur RBO, et qui le mérite bien.

Le tout est emballé dans une pochette très élégante, « classeuse » pour tout vous dire... (Existe en CD)

« **Dans** » : « Musique à danser de Bretagne » (ADP 084, Iguane Production, Adipho distribution).

Pour une bonne idée, c'est une bonne idée, et il est, en fin de compte, assez étonnant avant que Bruno Le Masson, lui-même ancien musicien de Galorn, ne s'attelle à la tâche, avec sa petite maison de disques, Adipho.

Mais, sans doute, ce disque vient-il à point nommé pour faire le point, justement, sur la « Musique à danser de Bretagne » et les nouveaux groupes qui se sont lancés dans l'aventure, bien après que la « vague celtique » n'ait commencé à refluer.

De quoi s'agit-il donc ? D'une compilation d'airs à danser regroupés sous le titre « Dans » et joués par sept des jeunes formations musicales qui font aujourd'hui la tête d'affiche des festou-noz, partout en Bretagne : Stovian, Carré Manchot, Strakal, Strobnel (3), SkoVan, BF-15, Pennou Skoulm.

Les musiciens qui forment ces groupes utilisent exclusivement des instruments traditionnels. Certains d'entre eux ont joué ou jouent encore dans des groupes bien



connus tels que Gwerz, Diaoulé, Djiboudjep, Kornog, L'Echo des Lutras, Gwenvo, etc.

Ces musiciens — citons-en quelques-uns en prenant le risque de vexer les autres : Gilles Lehart, Patrick Lancel, Youenn Le Bihan, les frères Molard, Soig Sberil, Ebone Grandjean, Jean-Michel Veillon, Pierrick Le Mou... — ont comme point commun d'avoir énormément travaillé la matière musicale bretonne traditionnelle, même si aucun d'entre eux ne néglige les influences extérieures et les apports contemporains.

En prime, Paul Wright (au fait, que devient Tradition Vivante ?) signe une présentation brève mais pertinente de la situation sur le front de la musique de festou-noz et Alan Stivell himself apporte une caution, justifiée, en deux phrases que je ne résiste pas à l'envie de citer : « Cet enregistrement nous montre la qualité haut de gamme de beaucoup de musiciens en Bretagne aujourd'hui ; ils ont étudié en profondeur notre musique traditionnelle, ils sont créatifs et leur technique est quasi parfaite. Ils proviennent que la musique de notre pays est bien vivace et si riche, quand on pense qu'on a choisi pour cette compilation un domaine précis du monde musical breton ».

Cela résume tout et doit vous convaincre d'acheter un disque nécessaire, important même, et qui marquera une étape dans la production musicale bretonne.

Pierre MORVAN

- (1) Compositeur de la musique de « Paris-Texas ».
- (2) A qui l'on doit également le dernier disque de Melane Favennec, voir PB n° 292, avril 1988.
- (3) Voir PB n° 292, avril 1988.

25

Courrier

Projets pour la Bretagne

A l'occasion de la signature de la convention État-Région, en mars dernier, Ouest-France a demandé à ses lecteurs de lui faire parvenir des projets susceptibles d'intéresser les élus de Bretagne. Nous avons reçu plusieurs lettres et propositions que le quotidien ouestien n'a pas publiées. Voici des extraits expédiés par Yves Gillet (Persquen).

Voici 6 propositions simples :

a) La Bretagne à 5 départements, aussi grande que la Hollande, beaucoup plus homogène que la région « pays de Loire » qui éclatera après 1992.

b) Une liaison routière Saint-Nazaire-Munich : une 4^e voie Saint-Nazaire-Tours-Vierzon est prévue. Il faudrait la prolonger vers Beaune (100 km), Mulhouse, Bâle, Zurich. Cette voie se raccorde naturellement à Stuttgart et même à Vienne. Avec un équivalent ferroviaire, l'activité portuaire de la Basse-Loire prendrait son plein essor. Saint-Nazaire-Montoir de Bretagne serait le port du centre européen.

c) Un port franc à Brest. Ce port d'éclatement se voulaient faire les ingénieurs allemands n'a pas été ré-évalué. Brest se meurt lentement. Et pourtant, cela libérerait la Manche des gros transporteurs et de la cabotage, qui fit la prospérité bretonne, renaîtrait.

d) Un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo. Ce serait un plus pour l'agro-alimentaire qui verrait diminuer ses coûts de production et pour l'agriculture qui verrait augmenter ses capacités d'exporter, en économisant 3 à 10 centimes par kg.

e) Rééquilibrer la Bretagne : pour empêcher la désertification, il a déjà été proposé par MM. Pléven et ou Philippeau de faire de Pontivy la capitale du centre Bretagne. Actuellement, Rennes centralise l'emploi et les services et joue un rôle néfaste de « petit Paris » qui n'apporte rien au reste de la Bretagne.

f) La honte des élus de Bretagne serait l'enterrement de Gourin et de Carhaix.

g) Les jumelages : outre les jumelages de ville à ville, il faut prévoir un jumelage Bretagne-Bavière et avec un canton suisse, sur l'axe Saint-Nazaire-Munich. La Bretagne peut devenir pour l'Europe centrale la plateforme de l'exportation. Ceci n'est qu'une ébauche rapide, à compléter.

Tri Yann

A propos de Tri Yann je constate avec plaisir que vous défendez régulièrement ce groupe, que je sus depuis son 1^{er} disque (et la tournée du « chapeau Keleun »). Bien entendu, j'avais acheté le « Vaisseau de pierre » dès sa sortie et je l'apprécie un peu plus à chaque audition. Désolé que le démarrage en soit difficile, je compte écrire à Télérama pour protester si le journal passe l'événement sous silence, alors qu'il consacre de plus en plus de pages à des faits minuscules mais très « mode » ou très parisiens...

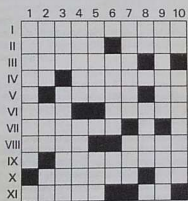
Si vous êtes en rapport avec J.L. Jossic, dites-lui le plaisir que lui et son équipe ont procuré et procurez à de nombreux auditeurs bretons et non bretons (j'ai fait quelques adeptes et ne suis pas le seul...).

Meilleurs sentiments bretons.

M.T./Région parisienne

Mots croisés du PB/PV

Problème n° 7
(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Sumom d'un duc breton. — II. Vu à Sein ; Abers. — III. Responsable du riellet breton. — IV. Pour J.F. Calloc'h : « au milieu de la mer » ; Dans le chef-d'œuvre d'un écrivain brestois mort en Amérique. — V. Nantais célèbre jusqu'à Bakonour : Un morceau de harpe celtique. — VI. Ce qui lie les Bretons ; Dans le désordre : couleur souvent attribuée à la Bretagne. — VII. Sur une de ses places, Rats et Poncallec connurent des moments difficiles. — VIII. Patrie du n°1 vertical ; Saint breton fêté en décembre. — IX. Utilisé par Guillewic, qualifié fort bien le milieu naturel breton. — X. Sumom d'un duc breton ; Calviniste nantais compagnon de Henri IV (initiales). — XI. Injonction au « gros blond » ; Article.

M. ERWAN

Conte kanak

Les accords Tjibaou-Lafleur, c'est quand même beaucoup mieux que la période Chirac-Pasqua-Ouvea. Cela dit, sur le fond, rien n'est réglé. D'où ce conte kanak qu'Yves Gillet adresse à Louis Le Pen.

« J'avais une jolie propriété dans un très beau pays où j'habite encore. Un jour que je m'ennuyais, j'ai invité quatre touristes français qui passaient par là. Bon et long repas. Par la suite, je leur ai fait visiter la maison et le reste de la propriété. Un invité m'a demandé pourquoi il y avait une cabane au fond du parc. J'ai répondu que c'était pour mettre les outils, sans gêner le paysage.

Le soir, nouveau repas d'honneur. Vers 2 heures du matin, l'un des invités me dit : « Allez, prenez les affaires et va dormir dans ta cabane ». « Je suis chez moi », réponds-je, surpris. « Pour qu'il n'y ait pas de contestation, nous allons voter démocratiquement. Vous êtes deux et nous sommes quatre ».

Remarquez, je n'ai pas tout perdu. Ils m'ont prêté la cabane, je suis devenu le jardinier du parc, et mon épouse femme de ménage. Et depuis des années, nous donnons les meilleures places aux immigrants d'Europe ».

VERTICALEMENT

1. « Taupic » bretonne avant choisi Paris comme champ d'expérience (1852-1936). — 2. Auray pour les sujets de Waroch ; Redouté à sein ; Un Malouin célèbre parmi beaucoup d'autres (initiales). — 3. Farny breton ou espagnol ; Victimes de Rome. — 4. Près de Pontchâteau. Lettres de telenn. — 5. De bas en haut ; fausse promotion pour la fille de François II ; Déjà vu au 2 vertical, mais cette fois il s'agit d'un rongeur (prov. de sa queue, selon certains dictionnaires). — 6. Ancien sumom de chantre devenu patronyme, notamment en Bretagne ; Montagnard écossais connu pour ses brigandages (initiales). — 7. Telles les façades des meubles bretons ; Un père pour les Bretons. — 8. État celtic (initiales). De bas en haut ; préfixe ou suffixe breton française. — 9. A son grand regret, Segalen ne put y rencontrer Ganguin ; Cours d'eau resté en rade. — 10. Auteur des « Derniers Bretons » (initiales) ; Poète et sinologue brestois ami de Debussy.

SOLUTIONS Problème n° 6

HORIZONTALEMENT : I. charretier ; II. aède - er - te. III. R.D. (Rogaten et Donatien) - Sévêrac. IV. Néant (sur Yvel) - nuit. V. la - Tène. VI. Viviane. VII. ar - SGA - par. VIII. loc - éole. IX. Eri - Nort (sur Erdre). X. Tsou (oust) - édits. XI. esnad (danse) - lié.

VERTICALEMENT : 1. Carnavale (de Kernevevoy). 2. hédé - iroise. 3. A.D. (Amaury Duval) - ALV - crus. 4. resnaïs - éon. 5. étage. 6. EEV - Naoned. 7. trente - Lod (dol). 8. rue - péril. 9. étain - TTI. 10. recteurs - se.



MONO
Dovarnenez
88

3 livres indispensables à domicile!

Fanch Morvannou
**Le breton,
 la jeunesse
 d'une vieille langue**
 préface de R. Lafont



1) « Le breton, la jeunesse d'une vieille langue ».

« Cette plaquette de 87 pages, élégamment présentée, est un condensé très complet de tout de qu'il faut savoir sur la langue bretonne quant à ses origines, sa situation présente, son enseignement ou surtout son... non-enseignement et la façon dont elle est combattue par un État à vocation totalitaire... ».

Yann Bouessel du Bourg (Sept jours d'Ille-et-Vilaine).

Précis, documenté, tonique : ce livre est à lire et à offrir. Ceux qui ne l'ont pas encore peuvent nous le commander (ou l'acheter en librairie).

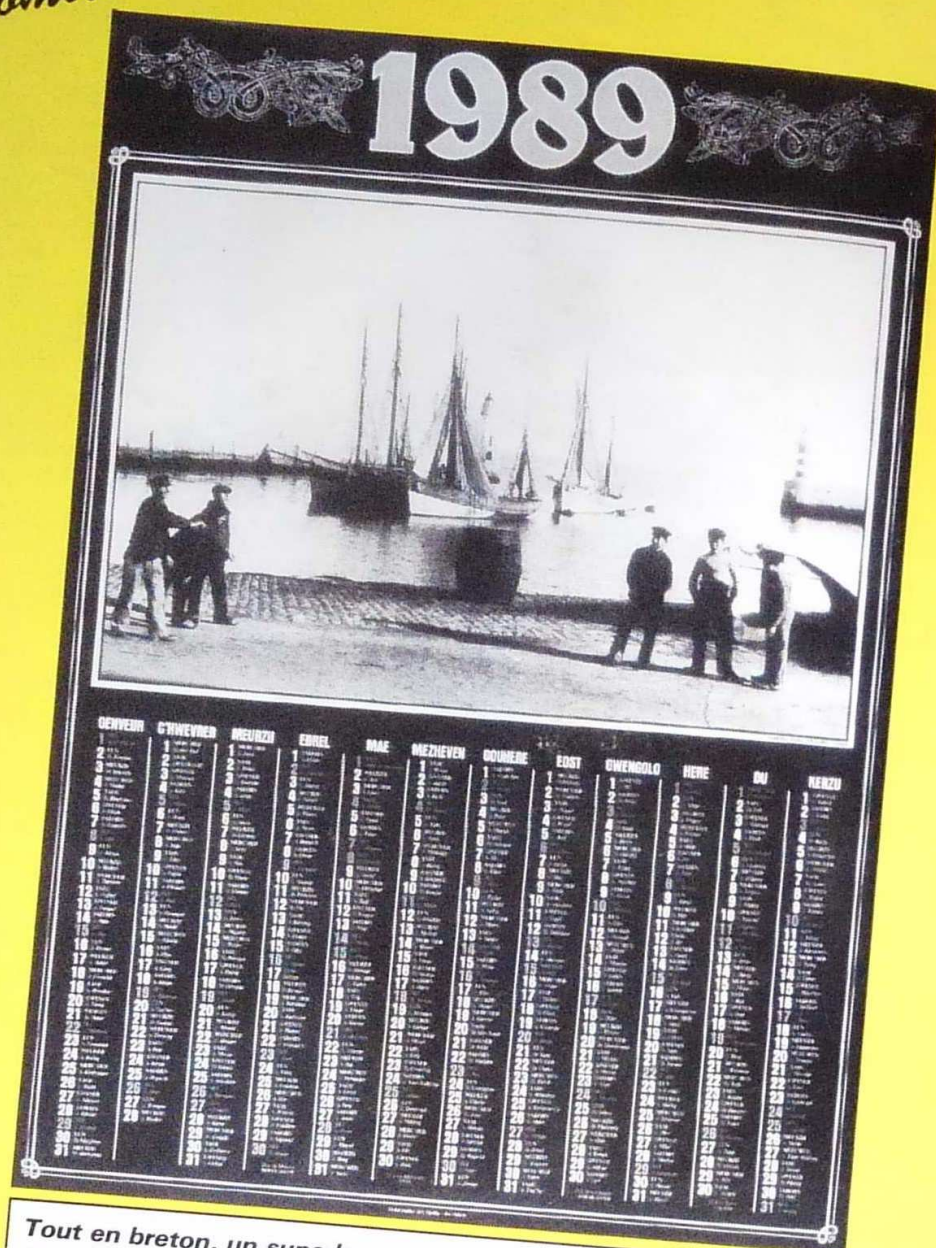
2) « Un Breton d'ailleurs », de Mikael Rémond.

Poésie, hors-poésie, carte postale. Reportage. Bouteille à la mer. Poète pour interroger. Qui ? le monde ».

63 pages de poèmes (revue Bretagnes) en français, traduits en breton sur la page de gauche. 9 poèmes-témoignages sur les quatre coins du monde. 20 F.

3) « Bretagne et grand Ouest ».

128 pages, 28 cartes originales. L'analyse rigoureuse du découpage régional par un géographe qui démontre, preuves à l'appui, que la Loire-Atlantique ne peut se développer qu'en quittant la région « pays de Loire » pour être rattachée à sa communauté historique : la Bretagne. Un argumentaire clair et convaincant...



Tout en breton, un superbe calendrier poster traditionnel à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex : 40 F le 1^{er}, 25 F par calendrier en plus.

Nom, prénom :

Adresse :

Abonné : OUI NON

Désire recevoir l'agenda pour 27,40 F (port et emballage compris).

« Le breton, jeunesse d'une vieille langue », de F. Morvannou, pour 45 F.

« Un Breton d'ailleurs », de M. Rémond — prix exceptionnel, 20 F.

« Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun, 62,40 F.

(Cocher les livres choisis et joindre le paiement) (Bulletin à découper ou à recopier)